

Chaudière fioul au sol, à condensation

PU 260 Condens



Notice d'installation et d'entretien

Déclaration de conformité CE

L'appareil est conforme au modèle type décrit dans la déclaration de conformité CE. Il est fabriqué et mis en circulation conformément aux exigences des directives européennes. L'original de la déclaration de conformité est disponible auprès du fabricant.

**DÉCLARATION DE CONFORMITÉ CE
EG - VERKLARING VAN OVEREENSTEMMING
EC - DECLARATION OF CONFORMITY
EG - KONFORMITÄT SERKLÄRUNG**

Fabricant/Manufacturer/Hersteller/Fabrikant : OERTLI THERMIQUE
Adresse/Adress/Adress : Z.I Vieux-Thann - 2 avenue Josué Heilmann
Ville, pays Stad, Land/City, Country/Land, Ort : F-68801 THANN Cedex

- déclare ici que les produit(s) suivant(s) : PU 265 condens
- verklaart hiermede dat de toestel(len) : PU 266 condens
- this is to declare that the following product(s) : PU 267 condens
- erklårt hiermit das die Produk(te) :

produit (s) par : BDR THERMEA
: 57, rue de la Gare
: F-67580 MERTZWILLER

répond/répondent aux directives CEE suivantes:
voldoet/voldoen aan de bepalingen van de onderstaande EEG-richtlijnen:
is/are in conformity with the following EEC-directives:
den Bestimmungen der nachfolgenden EG-Richtlinien entspricht/entsprechen:

CEE-Directive:	92/42/CEE	normes appliquées
EEG-Richtlijn:	92/42/EEG	toegepaste normen:
EEC-Directive:	92/42/EEC	verwendete Normen:
EG-Richtlinie:	92/42/EWG	tested and examined to the following norms:
		EN 303.2 EN 304, EN 15034

2006/95/CE	EN 60335-1
2006/95/EG	EN 60335-2-102
2006/95/EC	EN 62333
2006/95/EG	

2004/108/CE	EN 55014-1
2004/108/EG	EN 55014-2
2004/108/EC	
2004/108/EG	

97/23/CE	(art.3 section 3)
97/23/EG	(art. 3, lid 3)
97/23/EC	(article 3, sub 3)
97/23/EG	(Art. 3, Absatz 3)



Mertzwiller, le 28 novembre 2011


Jean-Yves OBERLE
R&D Floor Standing Boiler manager

A000937-B

Sommaire

1	Introduction	4
1.1	Symboles utilisés	4
1.1.1	Symboles utilisés dans la notice	4
1.1.2	Symboles utilisés sur l'équipement	4
1.2	Abréviations	4
1.3	Généralités	4
1.4	Réglementations pour la France	5
1.5	Réglementations pour les autres pays	5
1.6	Homologations	6
2	Consignes de sécurité et recommandations	8
2.1	Consignes de sécurité	8
2.2	Recommandations	8
3	Description	9
3.1	Généralités	9
3.2	Composition de la gamme	9
3.3	Caractéristiques techniques	10
3.4	Plaquette signalétique	11
3.5	Dimensions principales	12
3.5.1	Dimensions des chaudières et ballons	12
3.5.2	Dimensions d'implantation	13
4	Installation	14
4.1	Lieu d'implantation	14
4.2	Montage	14
4.3	Aération	14
4.4	Raccordements de la fumisterie	15
4.4.1	Raccordement air / fumées	16
4.4.2	Longueurs des conduits air / fumées	16
4.5	Raccordements hydrauliques	17
4.5.1	Recommandations importantes pour le raccordement du circuit chauffage	17
4.5.2	Exemples d'installation	18
4.6	Brûleur - Recommandations pour le raccordement fioul	22
4.6	Raccordements électriques	25
5	Mise en service	25
5.1	Points à vérifier avant la mise en service	25
5.2	Remplissage du siphon	25
5.3	Remplissage en eau de l'installation	26
5.4	Mise en service	26
6	Entretien	27
6.1	Contrôle et nettoyage des principaux composants	27
6.1.1	Pression	27
6.1.2	Organes de sécurité	27
6.2	Chaudière	27
6.2.1	Ramonage (Avant de la chaudière)	28
6.2.2	Nettoyage de l'habillage et de la vitre	28
6.3	Brûleur	28
6.4	Condenseur	29
6.4.1	Evacuation des condensats	29
6.4.2	Nettoyage du condenseur	30
6.4.3	Ramonage de la chaudière (Trappe de visite)	32
7	Instructions pour le ramoneur	33
8	Arrêt de la chaudière	33
9	Pièces de rechange - PU 260 Condens	34

1 Introduction

1.1 Symboles utilisés

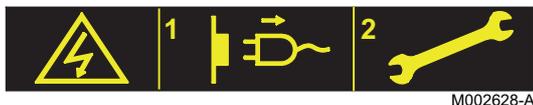
1.1.1 Symboles utilisés dans la notice

 **Attention danger**
Risque de dommages corporels et matériels. Respecter impérativement les consignes pour la sécurité des personnes et des biens.

 Information particulière
Tenir compte de l'information pour maintenir le confort.

 Renvoi
Renvoi vers d'autres notices ou d'autres pages de la notice.

1.1.2 Symboles utilisés sur l'équipement



Déconnecter les alimentations du réseau électrique avant toute opération.



Avant l'installation et la mise en service de l'appareil, lire attentivement les notices livrées.



Éliminer les produits usagés dans une structure de récupération et de recyclage appropriée.

1.2 Abréviations

ECS : Eau Chaude Sanitaire

Hi : Pouvoir calorifique inférieur PCI

PPs : Polypropylène difficilement inflammable

1.3 Généralités

1.3.1 Responsabilité du fabricant

Nos produits sont fabriqués dans le respect des exigences des différentes directives européennes applicables. Ils sont de ce fait livrés avec le marquage  et tous les documents nécessaires.

Ayant le souci de la qualité de nos produits, nous cherchons en permanence à les améliorer. Nous nous réservons donc le droit, à tout moment de modifier les caractéristiques indiquées dans ce document.

Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée dans les cas suivants :

- ▶ Non-respect des instructions d'utilisation de l'appareil.
- ▶ Défaut ou insuffisance d'entretien de l'appareil.
- ▶ Non-respect des instructions d'installation de l'appareil.

1.3.2 Responsabilité de l'installateur

L'installateur a la responsabilité de l'installation et de la première mise en service de l'appareil. L'installateur doit respecter les consignes suivantes :

- ▶ Lire et respecter les instructions données dans les notices fournies avec l'appareil.
- ▶ Réaliser l'installation conformément à la législation et aux normes en vigueur.
- ▶ Effectuer la première mise en service et effectuer tous les points de contrôles nécessaires.
- ▶ Expliquer l'installation à l'utilisateur.
- ▶ Si un entretien est nécessaire, avertir l'utilisateur de l'obligation de contrôle et d'entretien de l'appareil.
- ▶ Remettre toutes les notices à l'utilisateur.

1.4 Réglementations pour la France

■ Bâtiments d'habitation

Conditions réglementaires d'installation et d'entretien :

L'installation et l'entretien de l'appareil doivent être effectués par un professionnel qualifié conformément aux textes réglementaires et règles de l'art en vigueur, notamment :

- Arrêté du 27 avril 2009 modifiant l'arrêté du 2 août 1977 Règles Techniques et de Sécurité applicables aux installations de gaz combustible et d'hydrocarbures liquéfiés situées à l'intérieur des bâtiments d'habitation et de leur dépendances.
- Règlement Sanitaire Départemental.

Pour les appareils raccordés au réseau électrique :

- Norme NF C 15-100 - Installations électriques à basse tension - Règles.

■ Etablissements recevant du public (Conditions réglementaires d'installation)

L'installation et l'entretien de l'appareil doivent être effectués conformément aux textes réglementaires et règles de l'art en vigueur, notamment :

Règlement de sécurité contre l'incendie et la panique dans les établissements recevant du public :

- Prescriptions générales :
 - Pour tous les appareils : Articles GZ - Installations aux gaz combustibles et hydrocarbures liquéfiés.
 - Ensuite, suivant l'usage : Articles CH - Chauffage, ventilation, réfrigération, conditionnement d'air et production de vapeur et d'eau chaude sanitaire.
- Prescriptions particulières à chaque type d'établissements recevant du public (hôpitaux, magasins, etc ...).

1.5 Réglementations pour les autres pays

L'installation et l'entretien de la chaudière doivent être effectués par un professionnel qualifié conformément aux réglementations locales et nationales en vigueur.

1.6 Homologations

■ De manière générale

- ▶ **N° d'identification CE 1312CN5689**
- ▶ **Pays de destination** : Le présent produit peut être commercialisé dans les états membres de l'Union Européenne, ainsi qu'en Suisse, Islande et Norvège.
- ▶ **Directive 97/23/CE** :

Les chaudières à gaz et à fioul fonctionnant à une température inférieure ou égale à 110°C ainsi que les préparateurs d'eau chaude sanitaire dont la pression de service est inférieure ou égale à 10 bar relèvent de l'article 3.3 de la directive, et ne peuvent donc pas faire l'objet d'un marquage CE attestant une conformité à la directive 97/23/CE.

 **La conformité des chaudières et des préparateurs ECS De Dietrich aux règles de l'art, exigée dans l'article 3.3 de la directive 97/23/CE, est attestée par la marque CE relative aux directives 92/42/CE, 2006/95/CE et 2004/108/CE.**

■ En particulier pour la Belgique

Les appareils sont conformes aux exigences et normes définies dans l'Arrêté Royal du 8 janvier 2004 et du 17 juillet 2009.

Déclaration de conformité à l'Arrêté royal du 17/07/2009 - BE Konformitätserklärung - Königlicher Erlass vom 17/07/2009 - BE Conformiteitsverklaring - Koninklijk Besluit van 17/07/2009 - BE

Fabricant : **Oertli Thermique**
Hersteller: **ZI Vieux-Thann – 2 avenue Josué Heilmann**
Fabrikant: **F-68801 THANN cedex**

certifie par la présente que le(s) produit(s) suivant(s) : **PU 260 condens**
erklärt hiermit, dass das(die) folgende(n) Produkt(e):
verklaart hierbij dat het(de) volgende product(en):

est conforme aux exigences de l'Arrêté royal du 17/07/2009 et aux exigences des normes suivantes :
die Anforderungen des Königlichen Erlasses vom 17/07/2009 sowie die Anforderungen der
folgenden Normen erfüllt:
beantwoord(en) aan de eisen van het Koninklijk Besluit van 17/07/2009 en aan de eisen van de
volgende normen:
EN 15034⁽²⁰⁰⁷⁾

Les valeurs NOx et CO ci-après, mesurées sur chaque chaudière mentionnée :
Die nachstehenden NOx- und CO-Werte, gemessen an jedem der genannten Heizkessel:
De volgende NOx- en CO-waarden, gemeten op iedere vermelde verwarmingsketel:

EN 267 <11/2011

PU 265 condens	NOx : 90 mg/kWh	CO: 4 mg/kWh
PU 266 condens	NOx : 85 mg/kWh	CO: 5 mg/kWh
PU 267 condens	NOx : 98 mg/kWh	CO: 3 mg/kWh

EN 267 >11/2011

PU 265 condens	NOx : 62 mg/kWh	CO: 4 mg/kWh
PU 266 condens	NOx : 57 mg/kWh	CO: 5 mg/kWh
PU 267 condens	NOx : 70 mg/kWh	CO: 3 mg/kWh

ont été certifiées par l'organisme certificateur suivant :
wurden von der folgenden Zertifizierungseinrichtung zertifiziert:
zijn door de volgende certificeringsinstantie gecertificeerd:

GWl Hafenstrasse 101 D-45356 ESSEN

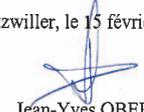
Les appareils mentionnés ci-dessus sont de classe NOx :
Die oben genannten Geräte gehören der folgenden NOx-Klasse an: } 3
De hierboven vermelde apparaten zijn van de klasse NOx:

La documentation technique relative à la gamme précitée est conservée par le responsable des essais.

Die technische Dokumentation zur vorgenannten Produktreihe wird vom Zuständigen für die Prüfungen aufbewahrt.

De technische documentatie met betrekking tot het vernoemde assortiment wordt bewaard door de voor de tests verantwoordelijke persoon.

Mertzwiller, le 15 février 2012


Jean-Yves OBERLE
R&D Floor Standing Boiler manager

A000942-B

■ En particulier pour l'Allemagne

Les chaudières PU 260 Condens sont conformes à la prescription 1.
BImSchV, version 2010.

 Z.I. de Vieux Thann 2 Avenue Josué Heilmann 68800 Thann Tél. : 03.89.37.00.84 Fax : 03.89.37.32.74		
Herstellerbescheinigung gemäß 1.BImSchV, § 6: Absatz 1,		
<hr/> Wir		
OERTLI THERMIQUE Z.I. de Vieux Thann 2 Avenue Josué Heilmann 68800 Thann Tél. : +33 3 89 37 00 84		
<p>erklären, dass die nachfolgend aufgeführten heiztechnischen Produkte ab Baujahr 2010 den Anforderungen der 1. BImSchV, in der Fassung vom 26.01.2010 hinsichtlich NOx-Grenzwerte < 110 mg/kWh entsprechen, jeweils bestimmt nach Anlage 3 und EN 267 :</p>		
Brennwertheizkessel mit Brenner	Leistung (80/60°C)	
PU 265 Condens	37,7 - 47,1 kW	1)
PU 266 Condens	47,1 - 63,3 kW	1)
PU 267 Condens	63,1 - 80,6 kW	1)
1) Brennwertheizkessel gemäß § 2, Abs. 11 der EnEV vom 29-04-2009		
Mertzwiller den 31/01/2012		
 Jean-Yves OBERLE Forschung- und Entwicklungsmanager		
M002795-A		

2 Consignes de sécurité et recommandations

2.1 Consignes de sécurité

■ Risque d'incendie

 Ne pas stocker des produits de matière inflammable à proximité de l'appareil.

■ Risque d'intoxication

 Ne pas obstruer (même partiellement) les entrées d'air dans le local.

 En cas d'émanations de fumées :

1. Eteindre l'appareil.
2. Ouvrir les fenêtres.
3. Evacuer les lieux.
4. Contacter le professionnel qualifié.

■ Risque de brûlure

 Eviter le contact direct avec le viseur de flamme.

 Selon les réglages de l'appareil :

- La température des conduits de fumée peut dépasser 60 °C.
- La température des radiateurs peut atteindre 95 °C.
- La température de l'eau chaude sanitaire peut atteindre 65 °C.

■ Risque d'endommagement

 Ne pas stocker des composés chlorés ou fluorés à proximité de l'appareil.

 Installer l'appareil dans un local à l'abri du gel.

Ne pas laisser l'appareil sans entretien : Contacter un professionnel qualifié ou souscrire un contrat d'entretien pour l'entretien annuel de l'appareil.

2.2 Recommandations

 Seul un professionnel qualifié est autorisé à intervenir sur l'appareil et l'installation.

 Avant toute intervention, couper l'alimentation électrique de l'appareil.

Vérifier régulièrement que l'installation est en eau et sous pression.

Laisser l'appareil accessible à tout moment.

Eviter de vidanger l'installation.

Préférer le mode Été ou Antigel à la mise hors tension de l'appareil pour assurer les fonctions suivantes :

- Antigommage des pompes
- Protection antigel

 Les condensats des chaudières fioul à condensation sont acides ($2 < \text{pH} < 3$) : L'installation d'un système de neutralisation des condensats est recommandée (Porter des gants et des lunettes de protection).

3 Description

3.1 Généralités

Les chaudières PU 260 Condens ont les caractéristiques suivantes :

- Chaudières à condensation à eau chaude - Chaudière **** CE.
- Chaudière à raccorder avec des conduits de fumées étanches et résistants aux condensats, en configuration B23P (Conduits Ø 125 mm). Utiliser uniquement des conduits couverts par un avis technique.
- Brûleur à pulvérisation utilisant le fioul domestique.
- Tableau de commande **OE-tronic 3** ou **X2**.

i La chaudière, le condenseur et le brûleur peuvent être utilisés avec les fiouls suivants :

- Fioul standard.
- Fioul à basse teneur en soufre.

3.2 Composition de la gamme

PUX 260 Condens	Chaudière avec tableau de commande standard X2 pour la commande d'un brûleur 2 allures
PUR 260 Condens + AD217	Chaudière avec tableau de commande R (OE-tronic 3) pour la commande d'un brûleur 2 allures.

3.3 Caractéristiques techniques

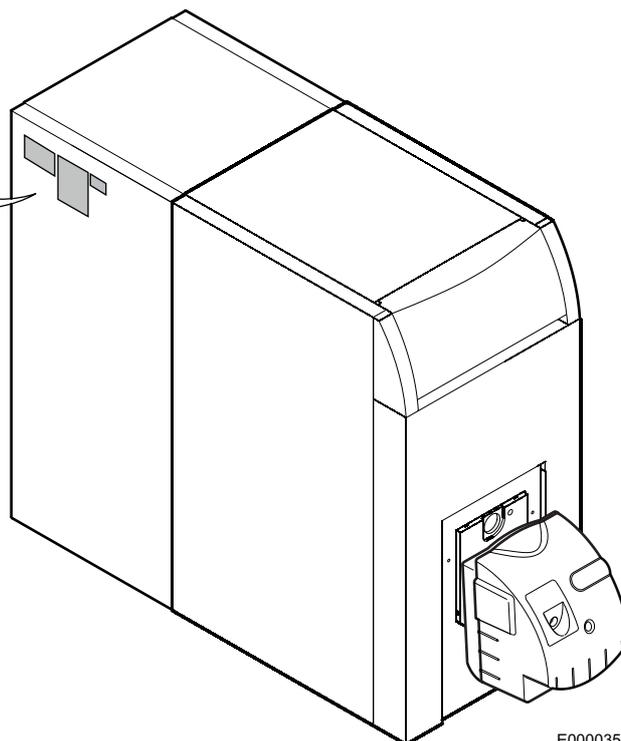
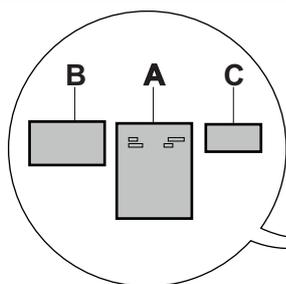
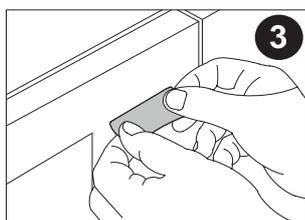
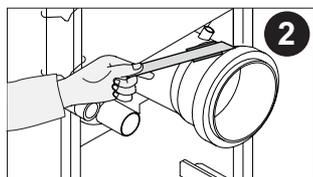
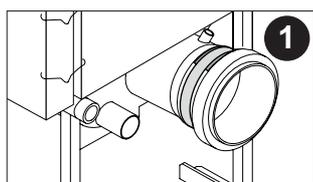
Les caractéristiques ci-dessous sont données à allure nominale (puissance haute de la chaudière, pour un CO₂ de : 13 %.

- Température mini départ : 30 °C.
- Température mini retour : 20 °C.
- Pression de service maximale : 3 bar.
- Température maximale de service : 100 °C.
- Réglage du thermostat de chaudière : 30 - 90 °C.
- Réglage du thermostat de sécurité : 110 °C.
- Homologation : B23P

Type de chaudière			PU 265 Condens		PU 266 Condens		PU 267 Condens	
			40 (Mini)	50 (Maxi)	50 (Mini)	67 (Maxi)	67 (Mini)	85 (Maxi)
Puissance enfourmée (Hi)		kW	39.1	49.0	48.8	65.6	65.2	83.6
Puissance nominale (Pn) à 40/30°C		kW	40.2	50.1	50.2	67.4	67.4	85.8
Puissance nominale (Pn) à 50/30°C		kW	40.0	50.0	50.0	67.0	67.0	85.0
Puissance nominale (Pn) à 80/60°C		kW	37.7	47.1	47.1	63.3	63.1	80.6
Rendement sur Hi	100% PN 80/60	%	96.2	96.1	96.5	96.6	96.7	96.4
	100% PN 50/30	%	102.2	102.0	102.5	102.2	102.7	101.7
	100% 40/30	%	102.8	102.3	103	102.8	103.3	102.7
Nombre d'éléments fonte			5		6		7	
Débit d'eau nominal (Puissance nominale)	Δ T = 20K	m ³ /h	1.721	2.151	2.151	2.883	2.883	3.657
Pertes à l'arrêt	Δ T = 30K	W	198		215		237	
Pertes par les parois	Δ T = 30K	%	84		86		88	
Puissance électrique auxiliaire (Puissance nominale - Hors circulateur)		W	60		90		120	
Brûleur			OEN 265 LZV-P		OEN 266 LZV-P		OEN 267 LZV-P	
Longueur		mm	1362		1489		1616	
Largeur		mm	522		522		522	
Hauteur		mm	1102		1102		1102	
Contenance en eau		litres	50		60		67	
Pertes de charge côté eau	Δ T = 10K	mbar*	43	66	66	119	119	192
	Δ T = 15K	mbar*	19	30	30	53	53	85
	Δ T = 20K	mbar*	11	17	17	30	30	48
Volume circuit de fumées		litres	78		96		110	
Débit massique des fumées		kg/h	75.4		100.9		128.6	
Poids (à vide)	PU 260 Condens	kg	297		347		386	

* 1 mbar = 10 mmCE = 10 daPa = 100 Pa / 1 K = 1 °C

3.4 Plaquette signalétique



E000035-C

A. Etiquette d'avertissement.

B. La plaquette signalétique identifie le produit et indique en particulier :

- La date de fabrication : XX (Année) - XX (Semaine).
- Le numéro de série.

i La plaquette est livrée dans le colis documentation.

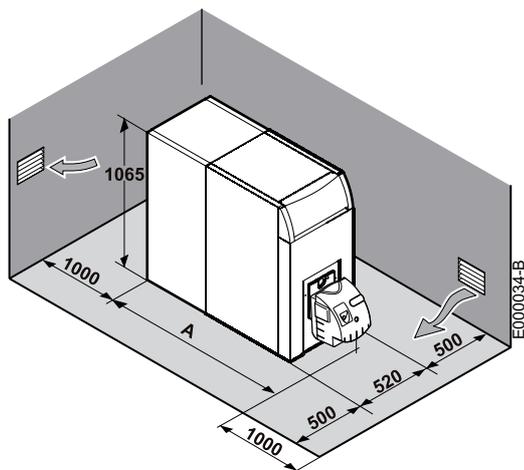
C. La plaquette signalétique du condenseur indique le numéro de série du condenseur. La plaquette est livrée avec la buse de fumée du condenseur (Fixée avec une bande adhésive).

- ① ② ③** Décoller la plaquette signalétique collée sur la buse du condenseur et la coller sur le panneau latéral.

3.5.2 Dimensions d'implantation

Réserver un espace autour de la chaudière pour assurer une bonne accessibilité à l'appareil.

Dimensions minimales conseillées (en mm) :



! Le côté gauche de l'appareil est préconisé pour effectuer l'entretien du condenseur et de la buse de fumées.

Chaudière	A (mm)
PU 265 Condens	1734
PU 266 Condens	1921
PU 267 Condens	2068

4 Installation

4.1 Lieu d'implantation

Les chaudières PU 260 Condens doivent être installées dans un local à l'abri du gel.

 Afin d'éviter une détérioration de la chaudière, il convient d'empêcher la contamination de l'air de combustion par des composés chlorés et/ou fluorés qui sont particulièrement corrosifs. Ces composés sont présents, par exemple, dans les bombes aérosols, peintures, solvants, produits de nettoyage, lessives, détergents, colles, sel de déneigement, etc...

Par conséquent :

- Ne pas aspirer de l'air évacué par des locaux utilisant de tels produits : salon de coiffure, pressings, locaux industriels (solvants), locaux avec présence de machines frigorifiques (risques de fuite de fluide frigorigène), etc...
- Ne pas stocker de tels produits à proximité des chaudières.

En cas de corrosion de la chaudière et/ou de ses périphériques par des composés chlorés et/ou fluorés, la garantie contractuelle ne saurait trouver application.

Lors de l'installation de la chaudière, il faut respecter le degré de protection IP21.

4.2 Montage

 Voir notice de montage.

4.3 Aération

i Les chaudières à condensation exigent un système d'évacuation des fumées ou d'amenée d'air frais spécialement adapté au mode de service. L'installation doit être réalisée conformément à la législation en vigueur.

Disposer les entrées d'air par rapport aux orifices de ventilation haute pour que l'air se renouvelle dans l'ensemble de la chaufferie.

 **Ne pas obstruer (même partiellement) les entrées d'air dans le local.**

Les sections minimales ainsi que les emplacements de l'arrivée d'air frais et de l'évacuation d'air sont réglementés par l'arrêté du 21/03/1968 modifié par les arrêtés de 26/02/1974 et 03/03/1976.

■ Générateur installé dans un bâtiment à usage collectif (installations inférieures à 70 kW)

- ▶ L'amenée d'air frais doit :
 - Aboutir à la partie basse du local,
 - Etre de section libre minimale calculée sur la base de 0.03 dm² par kilowatt de puissance installée et au moins égale à 2.5 dm².
- ▶ L'évacuation de l'air doit :
 - Etre placée en partie haute du local,
 - Monter au-dessus de la toiture (sauf dispositif d'efficacité comparable ne gênant pas le voisinage),
 - Etre de section libre (correspondant aux 2/3 de celle d'amenée d'air et au moins égale à 2.5 dm²).

■ Générateur installé dans un bâtiment à usage individuel

- ▶ Une arrivée suffisante d'air frais doit être disposée le plus près possible des appareils. Sa section doit être d'au moins 0.5 dm².
- ▶ En partie haute, une évacuation d'air doit assurer une ventilation efficace.

■ Etablissements recevant du public

- ▶ Etablissement neuf : Se référer à l'arrêté du 25/06/1980 (installations supérieures à 20 kW et inférieures ou égales à 70 kW).
- ▶ Etablissement existant : Se référer à l'arrêté du 25/06/1980 (installations inférieures à 70 kW).

4.4 Raccordements de la fumisterie

- Les parties horizontales côté fumées seront réalisées avec une pente de 3 % vers la chaudière.
- Les raccordements des conduits cheminée de type B_{23P} étant en pression doivent être soit installés à l'extérieur, soit dans une gaine maçonnée intérieure ventilée. La ventilation doit être assurée :
 - par un orifice situé en partie basse, prenant l'air soit dans les parties communes ventilées, soit directement à l'extérieur, et
 - par un orifice situé en partie haute débouchant à l'extérieur. La section minimale du vide d'air et des orifices à prévoir doit être de 100 cm² (section libre).

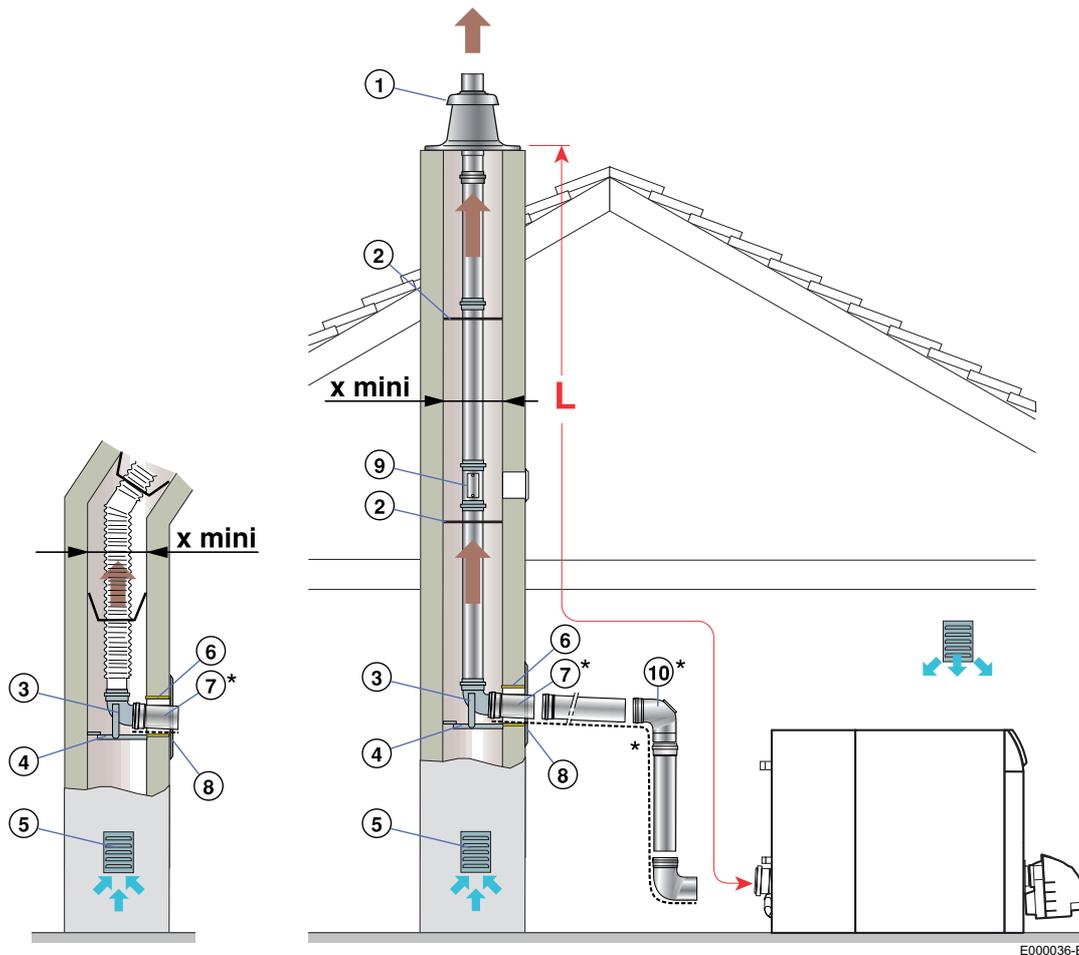
Des parties démontables dans cette gaine doivent permettre l'inspection du conduit de fumées sur tout son parcours.

Respecter les consignes d'installation et les informations concernant les longueurs admises pour les conduits de fumées.

- ▶ Monter le conduit de fumées conformément aux instructions de montage.
- ▶ Contrôler l'étanchéité conformément aux règles en vigueur.

4.4.1 Raccordement air / fumées

Configuration type B_{23P} : Raccordement à une cheminée (air comburant pris dans la chaufferie).



E000036-B

- 1 Terminal avec solin
- 2 Etoiles de centrage (2 pièces)
- 3 Coude 87°
- 4 Rail support
- 5 Grille d'aération
- 6 Fourreau
- 7 Rallonge 0.5 m
- 8 Plaque de finition

- 9 Tube de visite droit
- 10 Coude de visite

* Pour la Belgique : La nature du conduit de raccordement entre la cheminée et la chaudière doit être conforme à la norme NBN B 61-002.

⚠ Le conduit de fumisterie ne doit pas être maçonné dans la cheminée.

4.4.2 Longueurs des conduits air / fumées

Le calcul des longueurs équivalentes doit être effectué en fonction du modèle de fumisterie retenu.

Exemple :

⚠ L_{max} se mesure en additionnant les longueurs des conduits air / fumées droits et les longueurs équivalentes des autres éléments :

		Ø 125 mm Rigide	Ø 125 mm Flexible
L _{max}		20	17
X _{mini}	Ø	160	160
	Section	140x140	140x140

Longueurs équivalentes des conduits PPs (m)	Ø 125
Coude 87°	2.2
Coude 45°	1.5
Tube de visite droit	0.6
Coude 87° de visite	2.2

4.5 Raccordements hydrauliques

L'installation doit être réalisée suivant la réglementation en vigueur, les règles de l'art et les recommandations contenues dans la présente notice.

 Voir notice de montage.

4.5.1 Recommandations importantes pour le raccordement du circuit chauffage

 Il ne doit exister entre la chaudière et les soupapes de sécurité, aucun organe d'obturation totale ou partielle (France : DTU - 65.11, § 4.22 - NF P 52-203).

 Les installations de chauffage doivent être conçues et réalisées de manière à empêcher le retour des eaux du circuit chauffage et des produits qui y sont introduits, vers le réseau d'eau potable (article 16-7 du Règlement Sanitaire Départemental-type). Un disconnecteur CB (disconnecteur à zone de pressions différentes non contrôlables) doit être installé pour le remplissage du circuit chauffage suivant la norme NF P 43-011.

Avant de procéder aux raccordements hydrauliques du circuit chauffage et de l'échangeur du préparateur eau chaude sanitaire, il est indispensable de rincer ces circuits pour évacuer toutes particules qui risqueraient d'endommager certains organes (soupape de sécurité, pompes, clapets...).

 Dans le cas d'installations à protection thermostatique, seules les soupapes de sécurité portant la mention H peuvent être raccordées, et ce uniquement au piquage de sécurité départ de la chaudière. Leur capacité de vidange doit correspondre à la puissance nominale utile maximale de la chaudière (Allemagne : DIN EN 12828).

4.5.2 Exemples d'installation

Les schémas suivants sont donnés à titre d'exemple. D'autres raccordements peuvent être réalisés.

■ Légende des schémas

1	Départ chauffage
2	Retour chauffage
3	Soupape de sécurité 3 bar
4	Manomètre
7	Purgeur automatique
9	Vanne
10	Vanne mélangeuse 3 voies
11	Pompe chauffage
16	Vase d'expansion
17	Vanne de vidange
18	Remplissage du circuit chauffage
21	Sonde de température extérieure Pas de sonde avec le tableau B2 Livrée d'origine avec le tableau D
22	Sonde chaudière de la régulation
23	Sonde de température départ après vanne mélangeuse
24	Entrée primaire de l'échangeur du préparateur ECS
25	Sortie primaire de l'échangeur du préparateur ECS
26	Pompe de charge sanitaire
27	Clapet anti-retour
28	Entrée eau froide sanitaire
29	Réducteur de pression
30	Groupe de sécurité taré et plombé à 7 bar
31	Préparateurs indépendants d'eau chaude sanitaire
32	Pompe de bouclage eau chaude sanitaire (facultative)
33	Sonde de température eau chaude sanitaire (Option)
34	Pompe primaire
44	Thermostat limiteur 65 °C à réarmement manuel pour plancher chauffant (France : DTU 65.8, NF P 52-303-1)
50	Disconnecteur
51	Robinet thermostatique
52	Soupape différentielle
56	Retour boucle de circulation eau chaude sanitaire
57	Sortie eau chaude sanitaire
65	Circuit basse température (radiateurs ou chauffage par le sol)
75	Pompe à usage sanitaire
77	Organe de réglage circuit chauffage
118	Départ chaudière
119	Retour chaudière
154	Circuit chauffage
155	Pompe condenseur
156	Départ condenseur
157	Retour condenseur
158	Sonde de température de départ
159	Echangeur ECS

■ Options

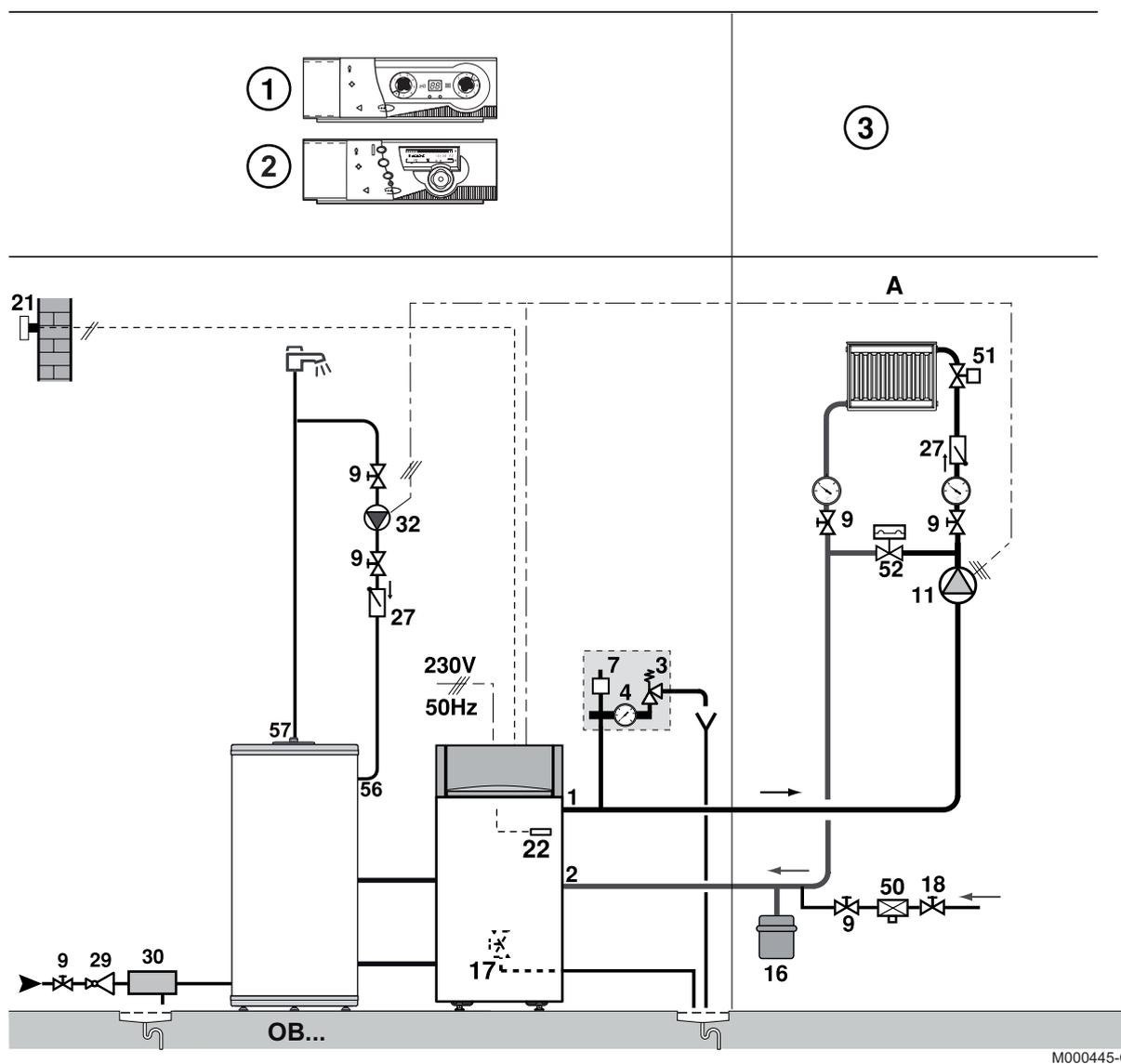
EA 54	Kit de sécurité hydraulique
EA 59	Collecteur pour 2 circuits
EA 60	Collecteur pour 3 circuits
EA 61	Module hydraulique pour 1 circuit direct avec pompe 3 vitesses
EA 63	Module hydraulique pour 1 circuit avec vanne avec pompe 3 vitesses
EA 65	Module hydraulique pour 1 circuit avec vanne avec pompe électronique
EA 67	Module hydraulique pour un circuit direct avec pompe électronique

■ Installation avec 1 circuit chauffage direct radiateur (sans vanne mélangeuse)

Tableaux de commande possibles pour ce type d'installation :

- **Brûleur 2 allures - Brûleur modulant :**
 - Tableau de commande **X2** (standard - 2 Allures)
 - Tableau de commande **R (OE-tronic 3)** + Platine brûleur 2 allures / brûleur modulant / vanne 3 voies - Colis AD217 (Livré).

i Le tableau X2 peut piloter d'origine un deuxième circuit direct (Thermostats d'ambiance livrables en option).



① Tableau de commande X2

② Tableau de commande R (OE-tronic 3) avec platine AD217 livrée

③ Aucune option nécessaire

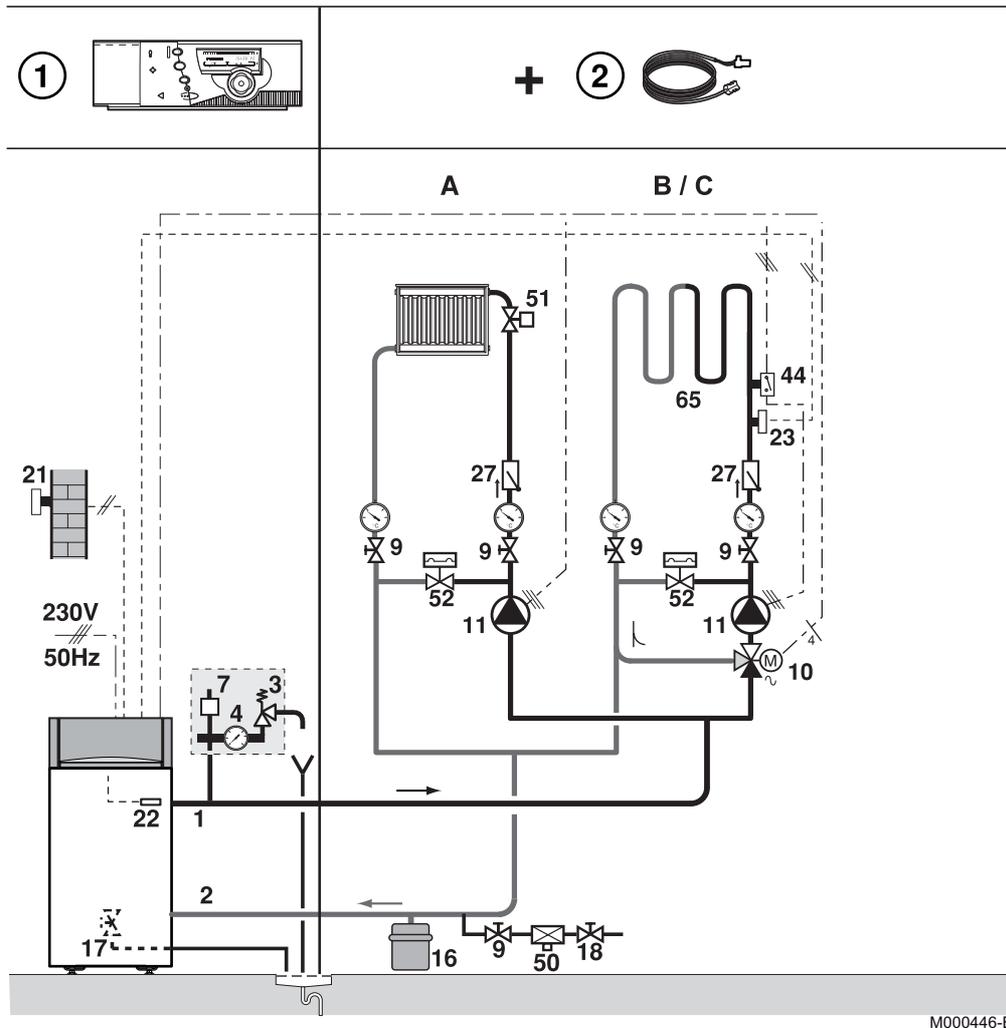
■ **Installation avec 1 circuit chauffage direct (radiateur) et 1 circuit avec vanne mélangeuse (radiateurs ou chauffage par le sol)**

• **Brûleur 2 allures :**

Ce type d'installation doit être commandé par les éléments suivants :

- Tableau de commande **R (OE-tronic 3)**,
- Platine brûleur 2 allures / brûleur modulant / vanne 3 voies - Colis AD217 (Livré)
- Sonde de départ après vanne 3 voies - Colis AD199 (option)

i Le circuit A peut ne pas être présent.



① Tableau d'origine

② Brûleur 2 allures :
 Platine brûleur 2 allures / brûleur modulant / vanne 3 voies - Colis AD217 (Livré) +
 Sonde de départ après vanne 3 voies - Colis AD199 (option)

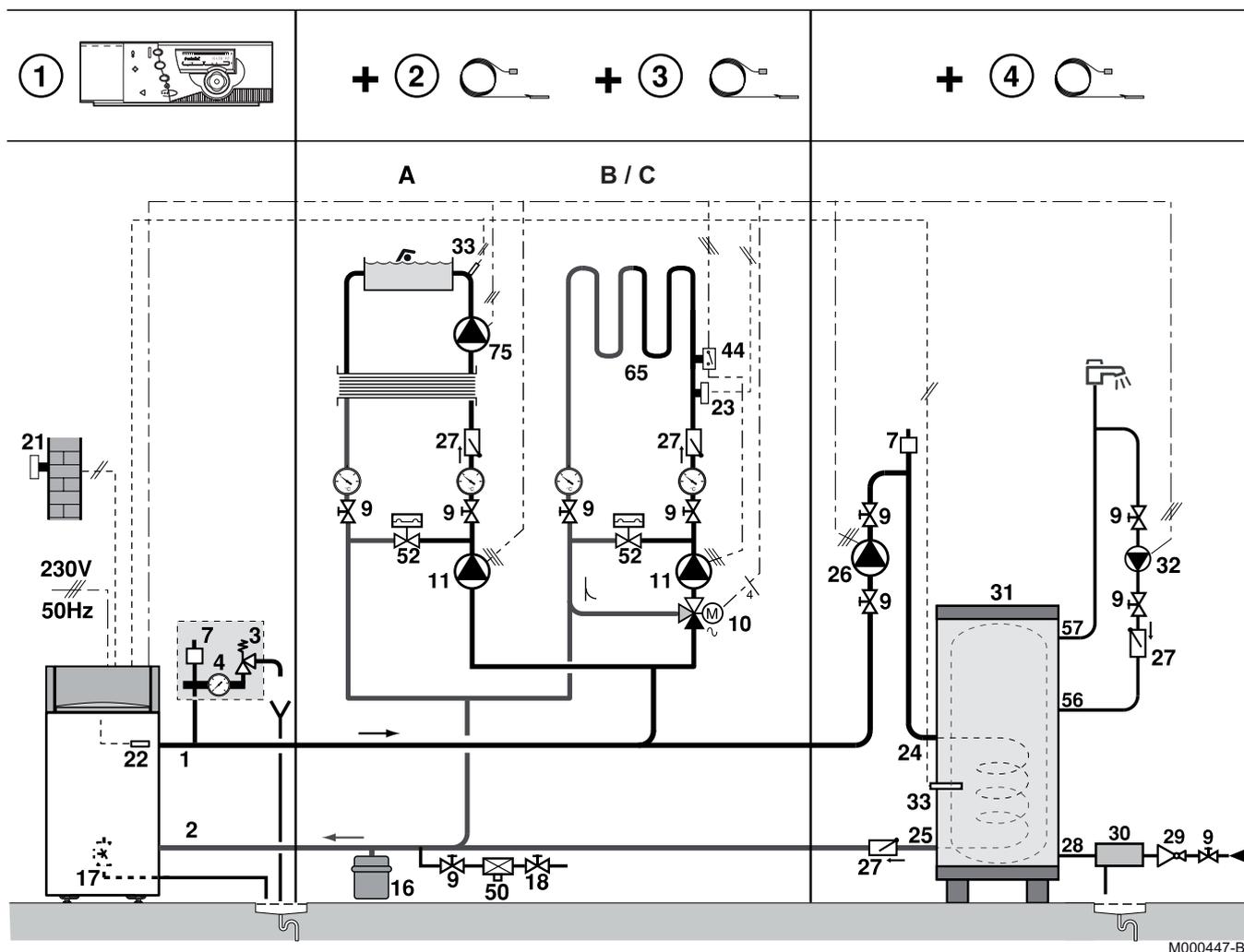
Brûleur 2 allures : Circuit B, C

■ Installation avec 1 circuit réchauffage piscine et 1 circuit avec vanne mélangeuse (radiateurs ou chauffage par le sol)

• Brûleur 2 allures :

Ce type d'installation doit être commandé par les éléments suivants :

- Tableau de commande **R (OE-tronic3)**,
- Platine brûleur 2 allures / brûleur modulant / vanne 3 voies - Colis AD217 (Livré)
- Sonde de départ après vanne 3 voies - Colis AD199 (option)
- 2 Options sonde ECS - Colis AD212 (option)



M000447-B

- ① Tableau d'origine ② Sonde ECS - Colis AD212 (option) ④ Sonde ECS - Colis AD212 (option)
- ③ Brûleur 2 allures :
 Platine brûleur 2 allures / vanne 3 voies - (Colis AD217)
 + Sonde de départ après vanne 3 voies - (Colis AD199)

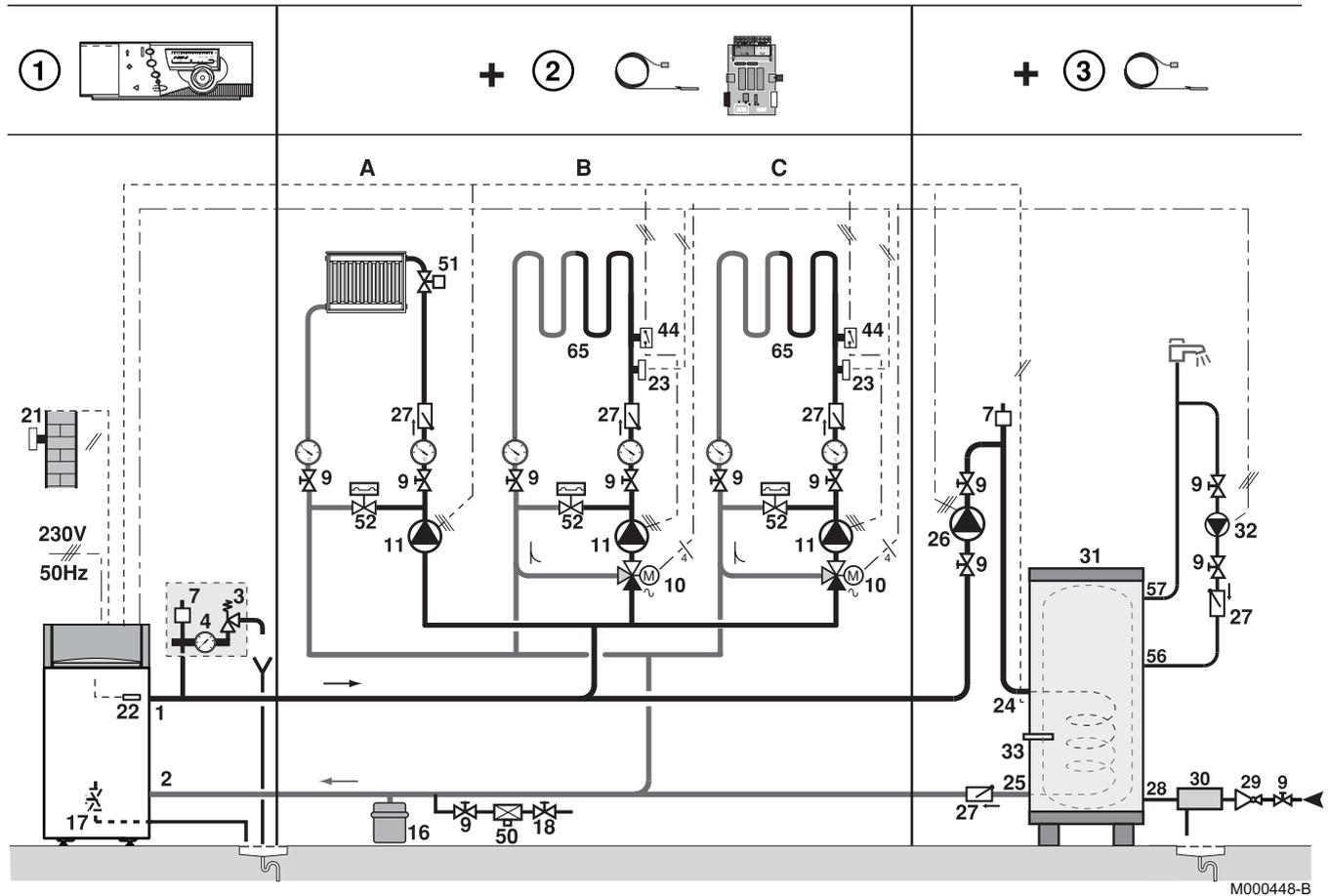
Brûleur 2 allures : Circuit B, C

■ Installation chauffage avec 1 circuit chauffage direct (radiateur) et 2 circuits avec vanne mélangeuse (radiateurs ou chauffage par le sol)

• Brûleur 2 allures :

Ce type d'installation doit être commandé par les éléments suivants :

- Tableau de commande **R (OE-tronic3)**,
- Platine brûleur 2 allures / brûleur modulant / vanne 3 voies - Colis AD217 (Livré)
- 2 Sondes de départ après vanne 3 voies- Colis AD199 (option)
- 1 Option Platine vanne mélangeuse + sonde de départ - Colis AD196
- 1 Option sonde ECS - Colis AD212



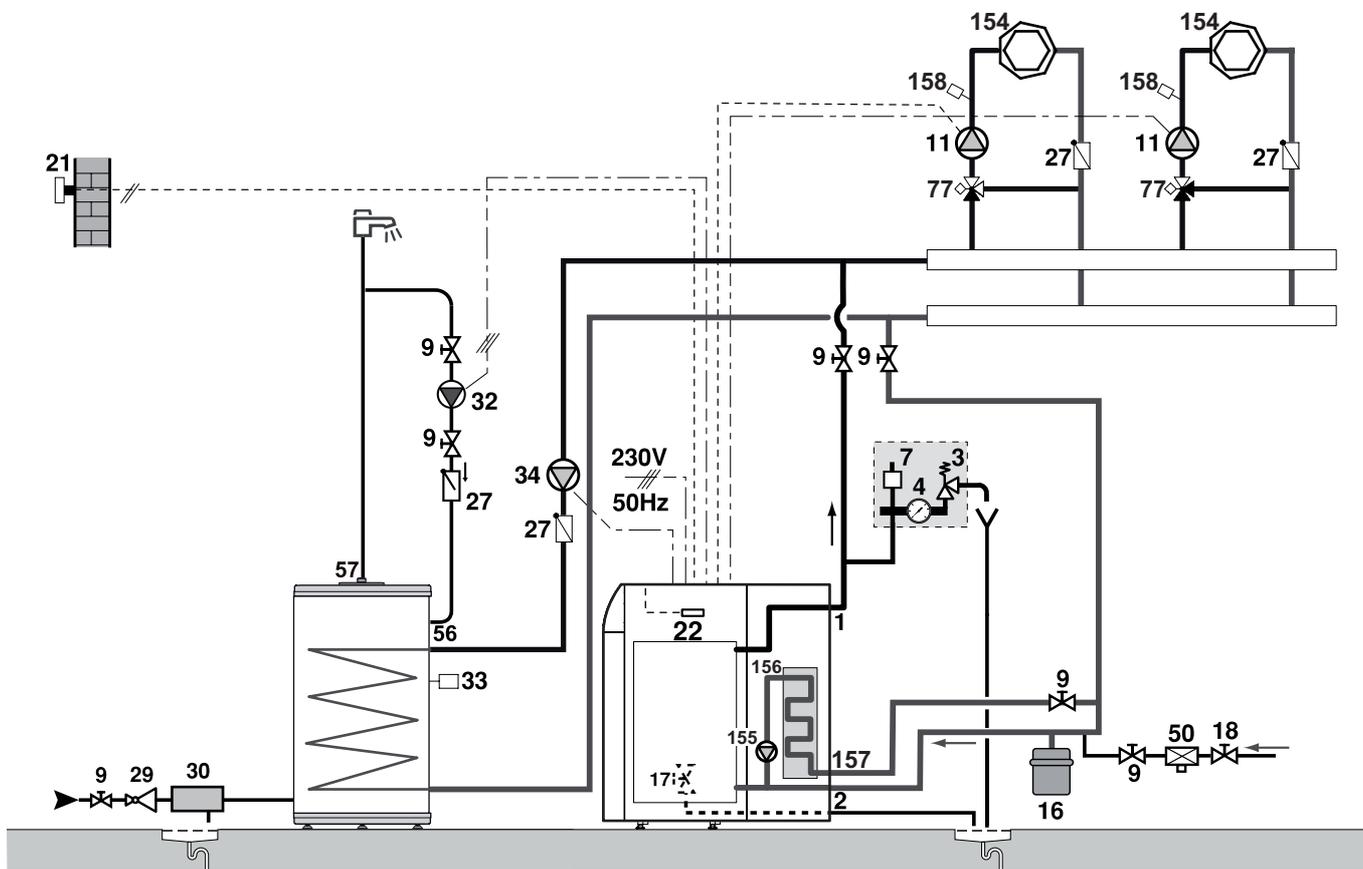
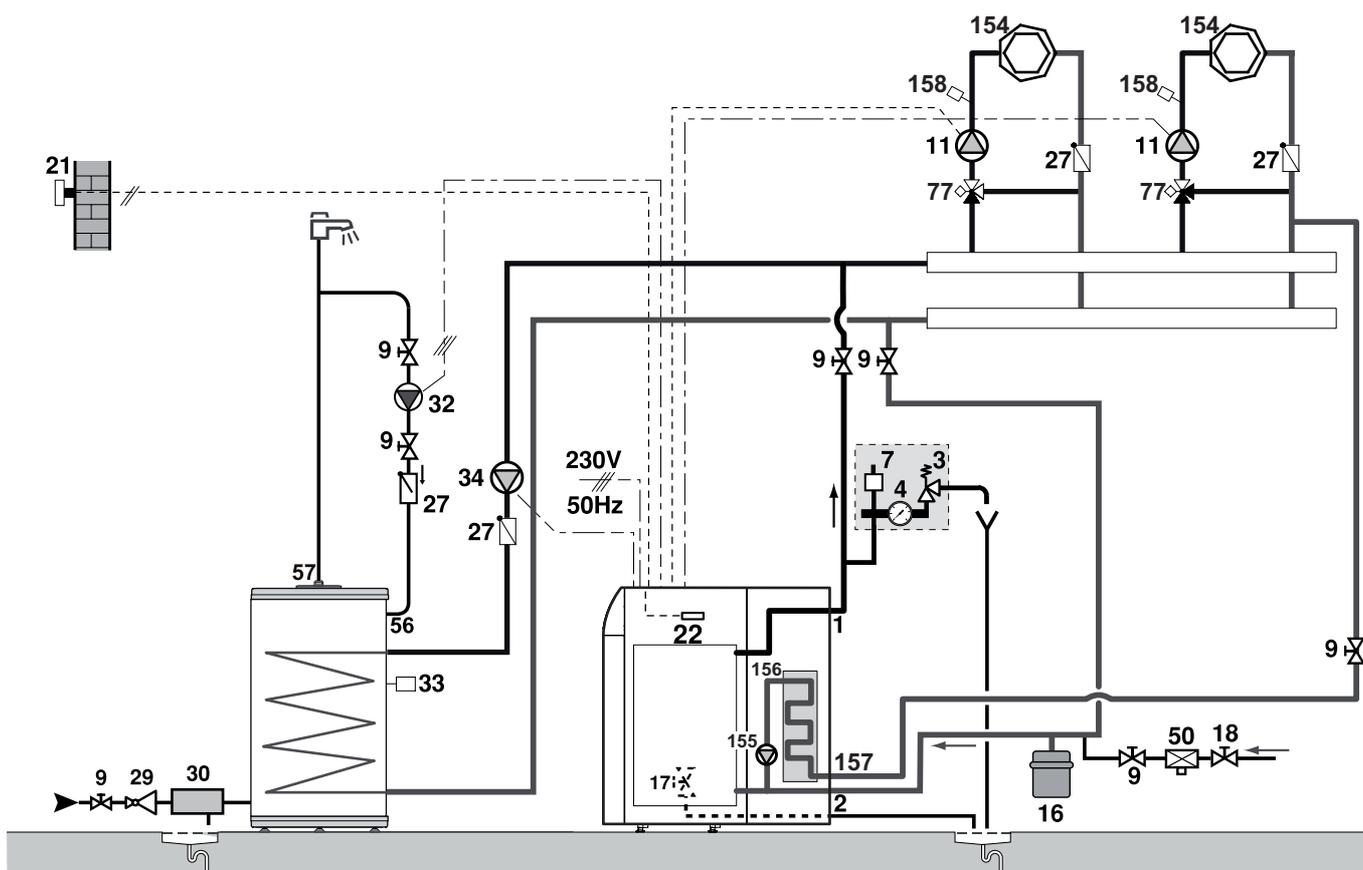
M000448-B

① Tableau d'origine

② Brûleur 2 allures :
 Platine brûleur 2 allures / brûleur modulant / vanne 3 voies (Colis AD217)
 + 2 Sondes de départ après vanne 3 voies (Colis AD199)

③ Sonde ECS - Colis AD212 (option)

■ Exemples d'installations équipées du kit second retour ME117



4.6 Raccordements électriques

 Voir : Notice du tableau de commande.

5 Mise en service

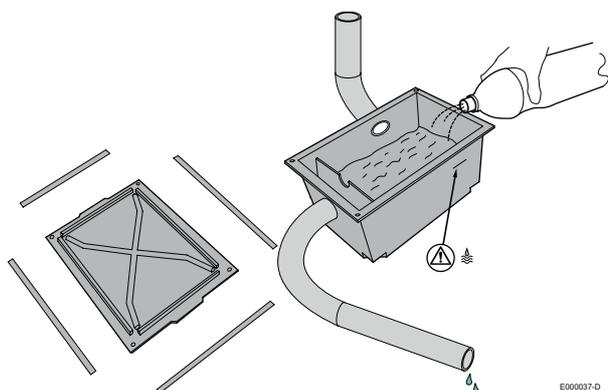
5.1 Points à vérifier avant la mise en service

 La première mise en service doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Avant la mise en service, l'installation de chauffage doit être entièrement vidée et rincée.

5.2 Remplissage du siphon

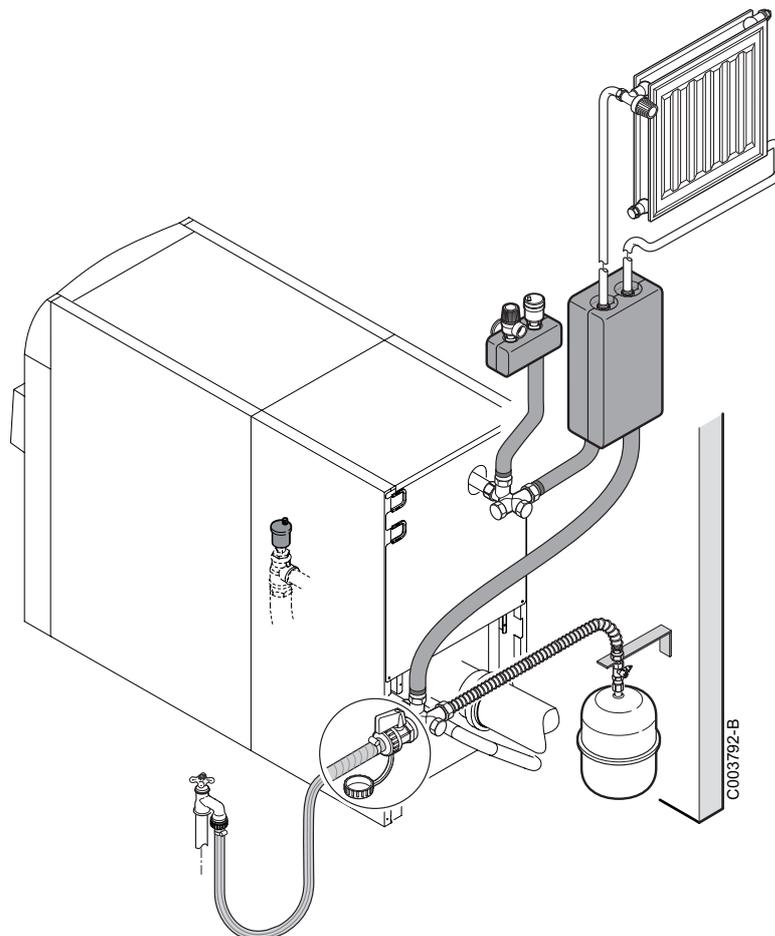
 En cas de fonctionnement avec le siphon vide, des produits de combustion s'échapperont dans le local où est installée la chaudière.



- ▶ Pour remplir le siphon :
 - Démontez le siphon. Retirez le couvercle.
 - Remplissez le siphon d'eau jusqu'à ce que de l'eau s'écoule par le tuyau d'évacuation.
 - Remontez le couvercle.
 - Remontez le siphon.
- ▶ Alternative pour le remplissage :
 - Démontez le siphon. Laissez le couvercle en place.
 - Remplissez le siphon par le tuyau d'écoulement des condensats. Lorsque le tuyau déborde, le siphon est rempli.

5.3 Remplissage en eau de l'installation

■ Circuit de chauffage PU 260 Condens



1. Effectuer le remplissage lentement par le point bas de l'installation chauffage :

- Soit par le robinet de remplissage et de vidange (voir dessin ci-dessus). Dans ce cas, le tuyau (\varnothing intérieur 14 mm) doit être impérativement débranché après le remplissage.
- Soit par le disconnecteur mis en place par l'installateur (voir repère 50 schémas de principe ci-avant).

 Exemples d'installation, page 17.

2. Purger l'installation.

Purger l'air de l'installation en partie haute par l'ouverture d'un ou plusieurs purgeurs. Fermer le(s) point(s) de purge lorsque l'eau apparaît.

3. Contrôles finaux :

-  Contrôler l'étanchéité de tous les raccords de l'installation.
-  Contrôler le fonctionnement de la soupape de sécurité chauffage.

5.4 Mise en service

 Voir :

- Notice du tableau de commande.
- Notice du brûleur.
- Notice du préparateur d'eau chaude sanitaire.

 **Le remplissage, la purge et les contrôles d'étanchéité des circuits ECS (éventuellement) et chauffage doivent se faire conformément aux notices préparateur d'ECS et chaudière.**

6 Entretien

6.1 Contrôle et nettoyage des principaux composants

6.1.1 Pression

Vérifier régulièrement le niveau d'eau de l'installation (Pression). Le compléter, au besoin, en évitant une entrée brutale d'eau froide dans la chaudière chaude. Si cette opération se répète plusieurs fois par saison, chercher la fuite et y remédier.

⚠ Ne pas vidanger l'installation, sauf en cas de nécessité absolue. Exemple : Absence de plusieurs mois avec risque de gel dans le bâtiment.

6.1.2 Organes de sécurité

Vérifier le bon fonctionnement des organes de sécurité (en particulier la soupape du circuit chauffage).

6.2 Chaudière

Le bon rendement de la chaudière dépend de son état de propreté.

Le nettoyage de la chaudière doit se faire aussi souvent que nécessaire et, comme la cheminée, **au moins une fois par an**, voire davantage selon la réglementation en vigueur et le contrat d'assurance souscrit.

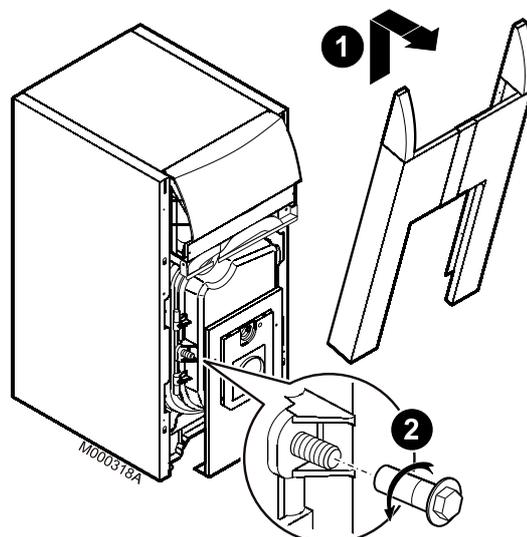
⚠ Les opérations de nettoyage se font toujours chaudière éteinte et alimentation électrique coupée.

Pour accéder aux différents organes à entretenir et à vérifier, il est nécessaire de démonter le panneau/capot avant de la chaudière. Voir dessin ci-contre.

Opérations de nettoyage : Voir pages suivantes.

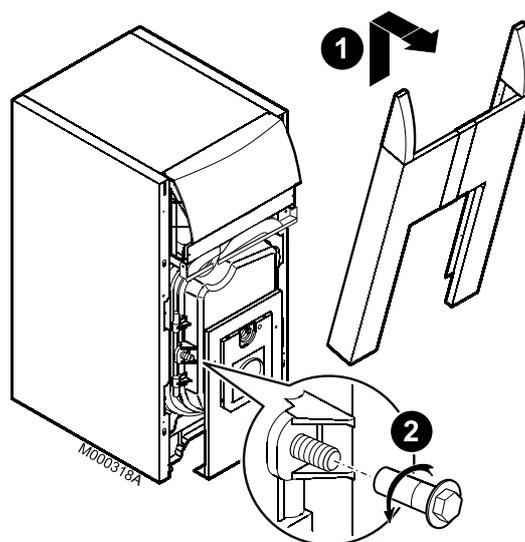
Après nettoyage et entretien :

- Refermer la porte foyer.
- Effectuer l'entretien du brûleur.
- Remonter le capot avant.
- Effectuer les essais de bon fonctionnement et les mesures de combustion.

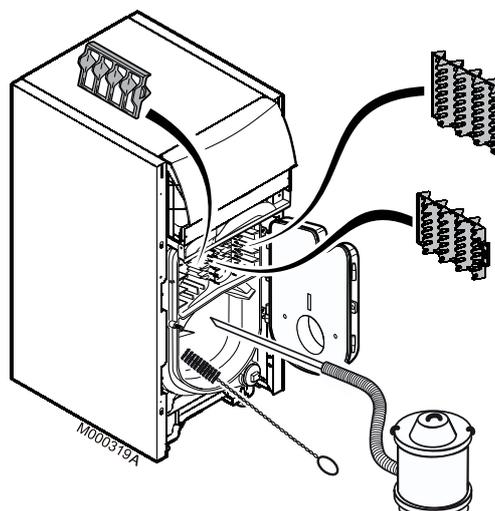


6.2.1 Ramonage (Avant de la chaudière)

- ❶ Démontez le panneau avant.
- ❷ Dévissez les 4 écrous à embase avec rondelles plates. Ouvrez la porte foyer.



- Enlever les accélérateurs de convection (nombre variable suivant le modèle de chaudière).
- Ramoner soigneusement les carreaux à l'aide de la brosse livrée à cet effet. Brossez également le foyer.
- Aspirer les suies dans le bas des carreaux et dans le foyer à l'aide d'un aspirateur dont le diamètre du tube d'aspiration est inférieur à 40 mm.
- Remettre les accélérateurs de convection en place.
- Refermer la porte foyer.
- Remonter la façade avant.



 Trappe de visite : voir chapitre : Ramonage de la chaudière (Trappe de visite), page : 29.

6.2.2 Nettoyage de l'habillage et de la vitre

- Utiliser exclusivement de l'eau savonneuse et une éponge.
- Rincer à l'eau claire.
- Sécher avec un chiffon doux ou une peau de chamois.

6.3 Brûleur

 Voir : Notice du brûleur.

6.4 Condenseur

! L'entretien du condenseur doit être effectué obligatoirement au moins une fois par an par un professionnel qualifié.

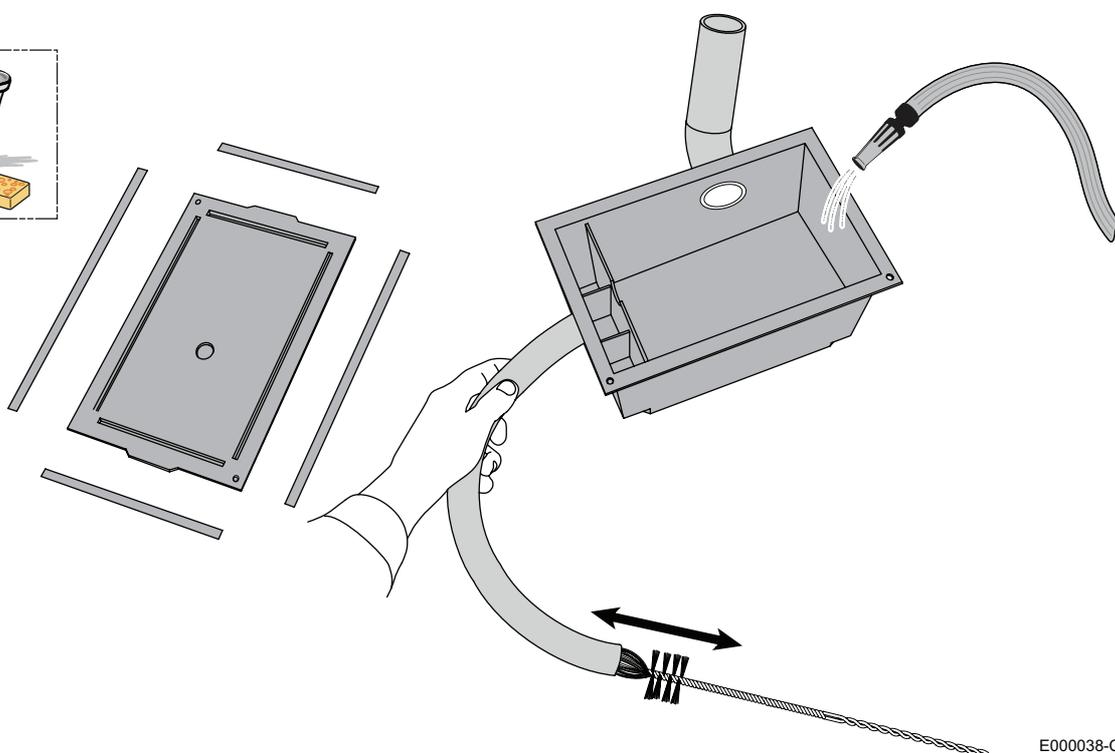
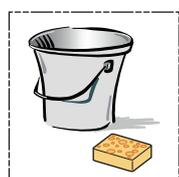
! Les opérations de nettoyage se font toujours chaudière éteinte et alimentation électrique coupée.

! Porter des gants et des lunettes de protection. Risque de brûlure.

6.4.1 Evacuation des condensats

! Pour assurer la sécurité de fonctionnement de la chaudière : Contrôler et nettoyer impérativement une fois par an le siphon et le conduit d'évacuation des condensats.

Sans entretien annuel, le siphon risque de se boucher, les condensats ne pourront plus s'écouler et rempliront le conduit d'évacuation des fumées entraînant un dysfonctionnement de la chaudière.



E000038-C

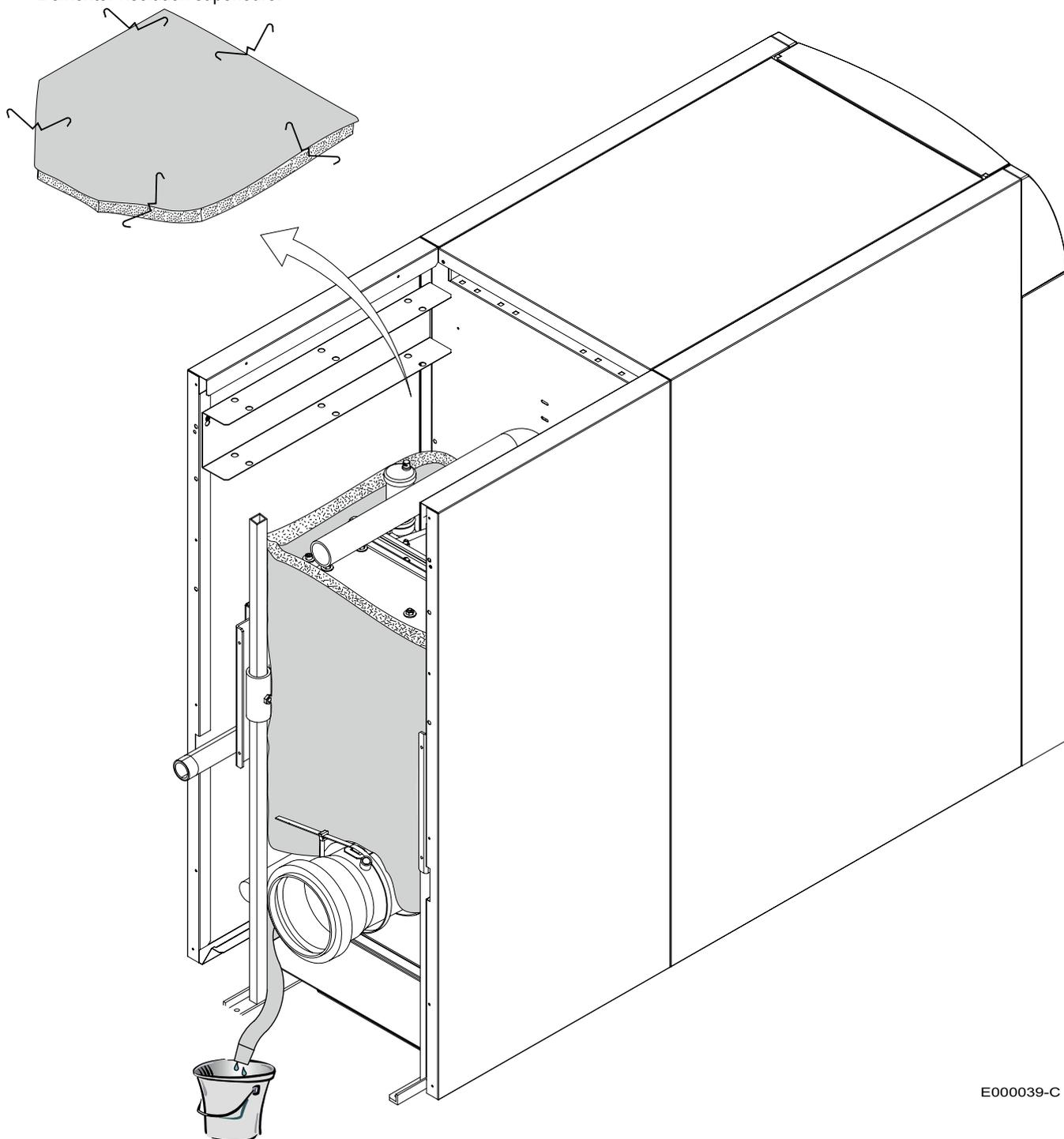
- Démontez le siphon et le rincez à l'eau pour éviter toute formation de bouchon. Le siphon permet l'écoulement des condensats. Bien rincer le siphon et les tuyaux pour enlever les résidus, puis remonter le tout et remplir le siphon d'eau. Remettez le couvercle en place. Vérifiez le siphon et le remplacez si nécessaire.

 Remplissage du siphon, page : 25.

! Lorsque le siphon est débranché, raccordez l'orifice de connexion à l'écoulement ou mettez en place un récipient pour collecter l'eau.

6.4.2 Nettoyage du condenseur

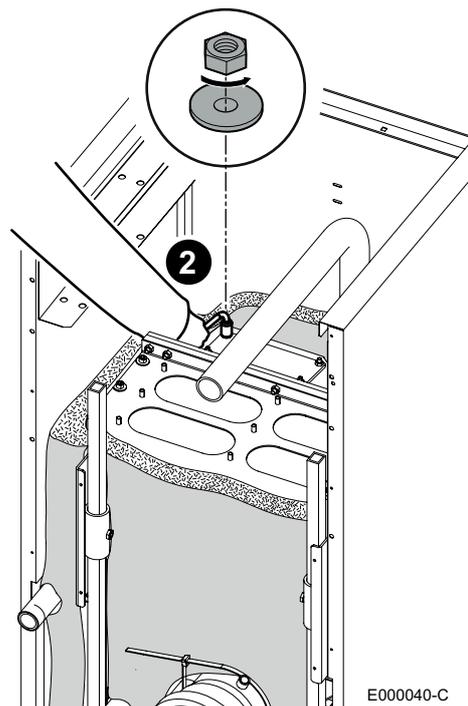
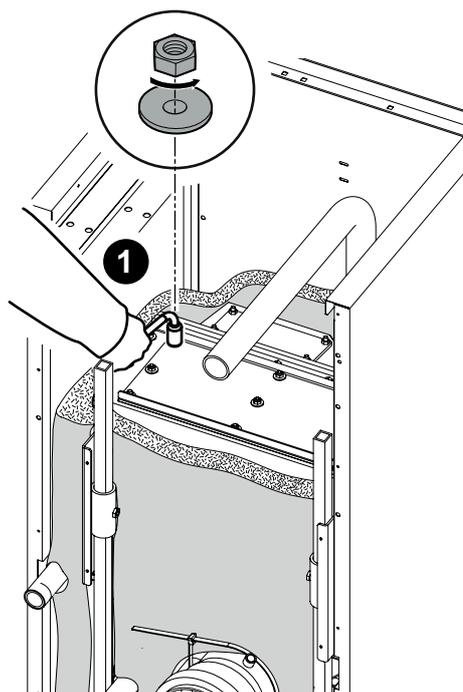
- ▶ Démontez le siphon.
- ▶ Démontez le chapiteau arrière.
- ▶ Démontez les panneaux arrières supérieur et inférieur.
- ▶ Démontez l'isolation supérieure.



E000039-C

! Lorsque le siphon est débranché, raccorder l'orifice de connexion à l'écoulement ou mettre en place un récipient pour collecter l'eau.

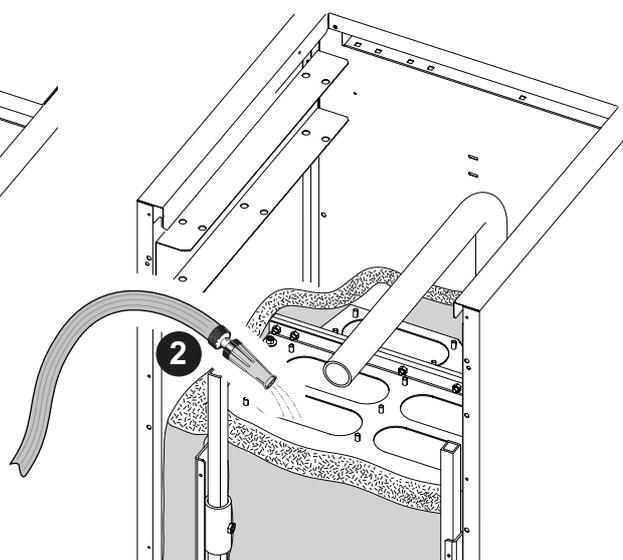
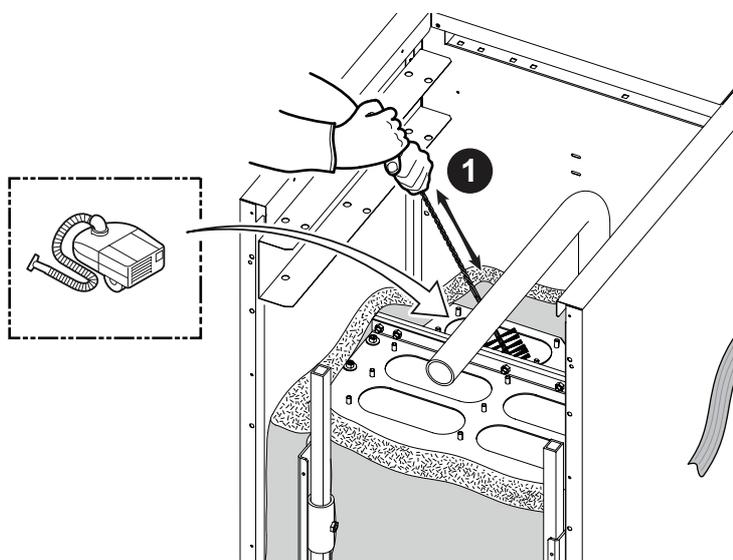
- ▶ Démontez les trappes de l'échangeur (Démontez les écrous + rondelles).



E000040-C

- ▶ Nettoyer l'échangeur de chaleur
 - 1 Pour ce compartiment, utiliser la brosse livrée.
 - 2 Pour l'autre compartiment, rincer à l'eau.

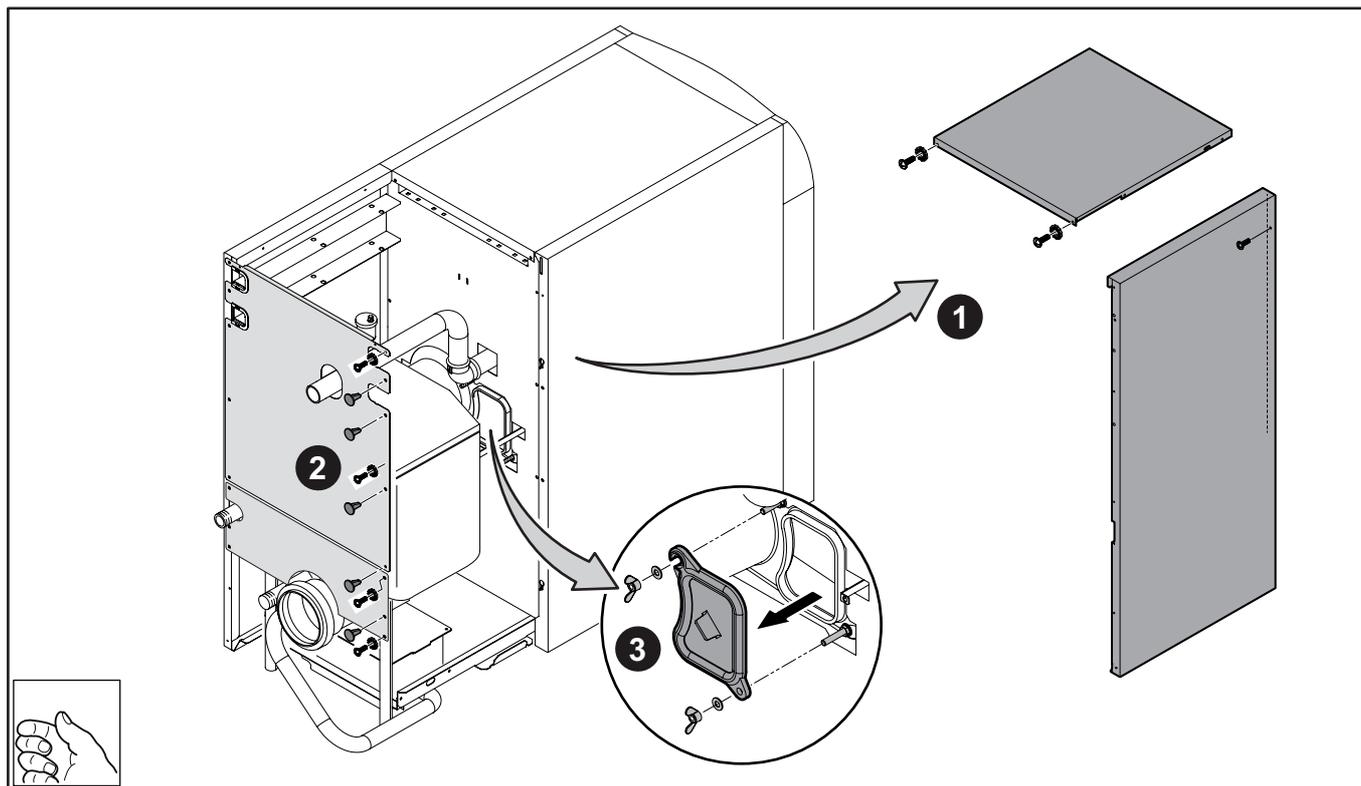
⚠ Les tubes en céramique de l'échangeur de chaleur sont fragiles et doivent être manipulés avec précaution.



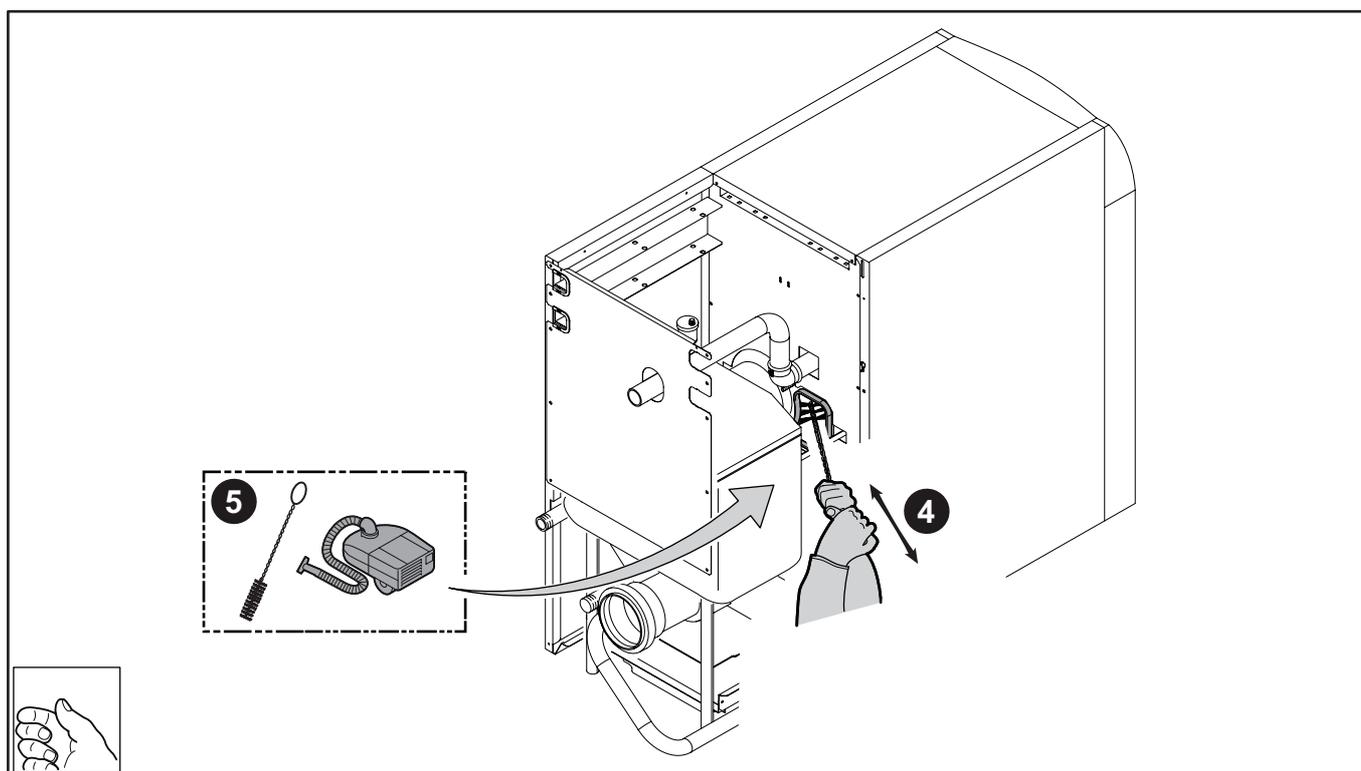
- ▶ Remplir le siphon d'eau.
- i** Le siphon une fois mis en place, peut aussi être rempli d'eau par la trappe de l'échangeur.
- ▶ Remonter le siphon.
- ▶ Contrôler les joints de la trappe (Remplacer si nécessaire).
- i** Cette trappe assure l'étanchéité de l'échangeur.
- ▶ Remonter les trappes de l'échangeur.
- ▶ Remonter l'isolation .
- ▶ Remonter les panneaux arrières.

- ▶ Remonter le chapiteau.
- ⚠** Le réservoir de gaz et la sortie gaz doivent être vérifiés et nettoyés si nécessaire.
- ⚠** Vérifier l'étanchéité des trappes de nettoyage pour éviter les fuites de gaz. Risque d'étouffement !

6.4.3 Ramonage de la chaudière (Trappe de visite)



C003894-A



C003895-A

- Retirer les panneaux arrières et le chapiteau du condenseur.
- Retirer le panneau latéral.
- Dévisser les écrous de la trappe de visite du corps de chauffe.
- Ouvrir la trappe de visite et nettoyer à l'aide d'une brosse et d'un aspirateur.
- Refermer la trappe de visite.

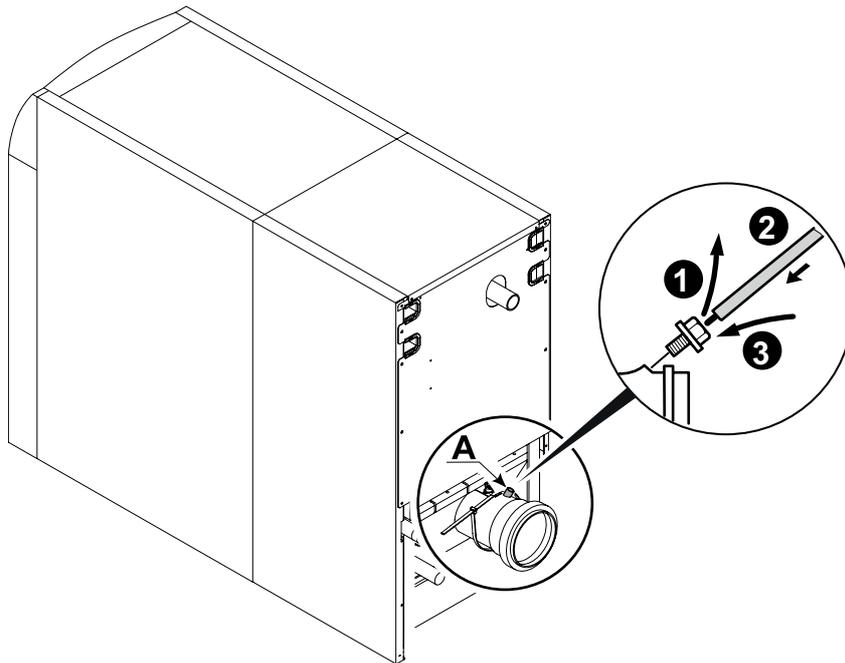
- Remettre en place le panneau latéral, puis les panneaux arrières et le chapiteau du condenseur.

⚠ Le côté gauche de l'appareil est préconisé pour effectuer l'entretien du condenseur et de la buse de fumées.

7 Instructions pour le ramoneur



- ▶ Contrôler le thermostat de sécurité : Appuyer sur le bouton **TEST STB** jusqu'à la coupure de la chaudière.
- ▶ Dévisser le bouchon du point de mesure des fumées.
- ▶ Effectuer les mesures d'hygiène.
- ▶ Remettre en place le bouchon de prélèvement des fumées. Contrôler l'étanchéité.
- ▶ Contrôler la fumisterie et la nettoyer.



E000041-C

i A : Prise de mesure des fumées.

8 Arrêt de la chaudière

■ Précautions à prendre s'il y a risque de gel

Circuit de chauffage :

Utiliser un antigel bien dosé pour éviter le gel de l'eau de chauffage. A défaut, vidanger entièrement l'installation. Dans tous les cas, consulter l'installateur.

■ Précautions à prendre en cas d'arrêt prolongé (un an ou plus)

- Faire ramoner soigneusement la chaudière et la cheminée.
- Fermer la porte de la chaudière pour éviter toute circulation d'air à l'intérieur.

- Enlever le tuyau reliant la chaudière à la cheminée et fermer la buse avec un tampon.
- Vider le siphon.

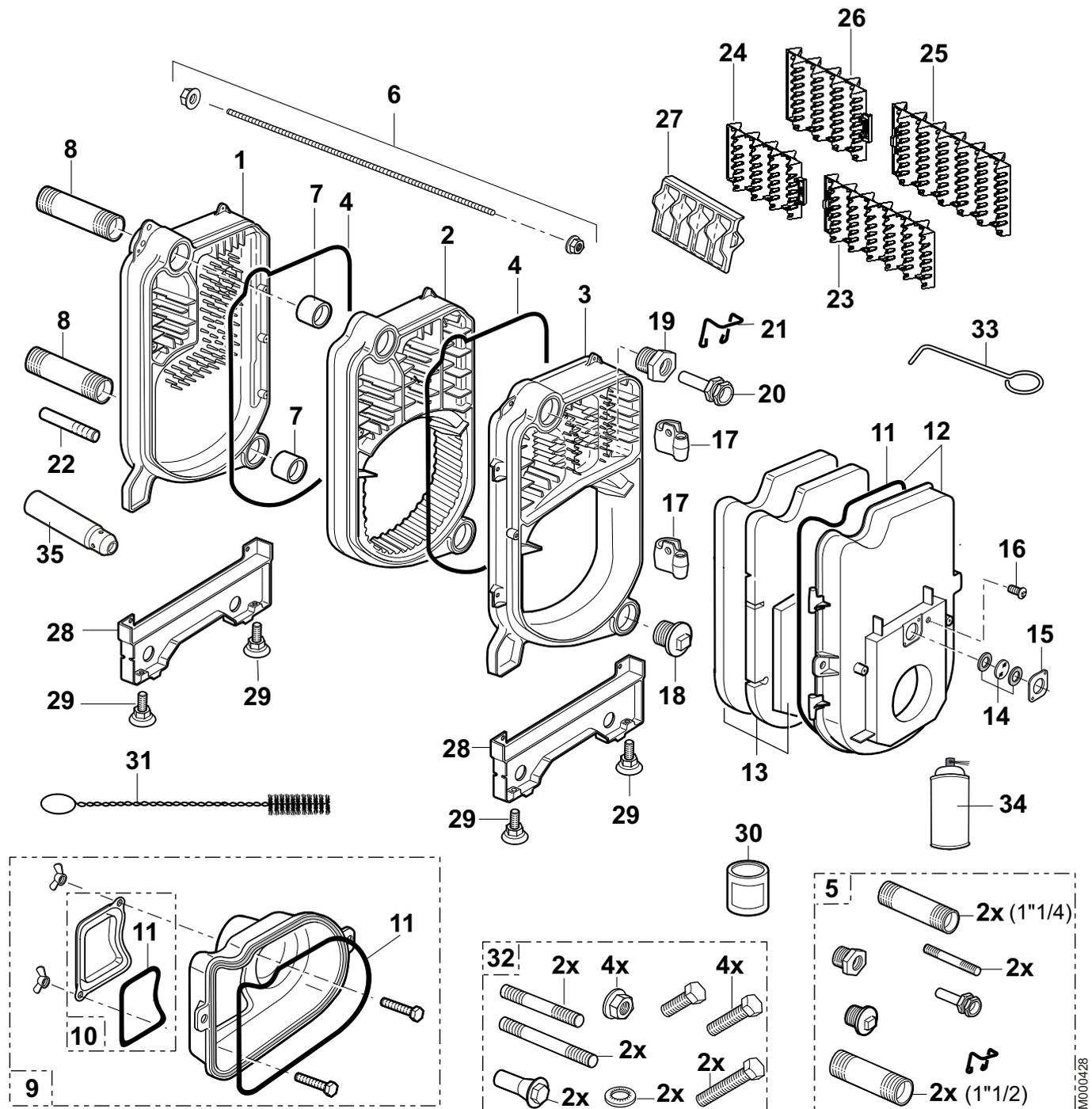
9 Pièces de rechange - PU 260 Condens

18/07/2012 - 300027751-002-E

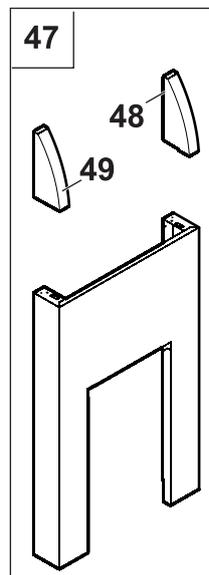
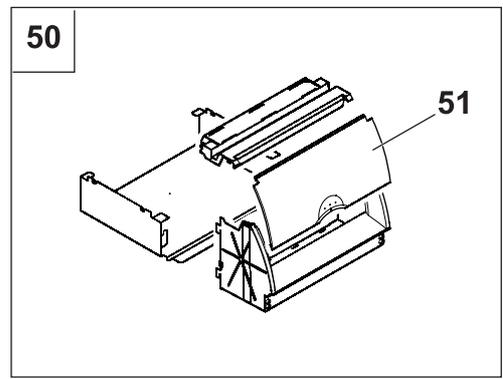
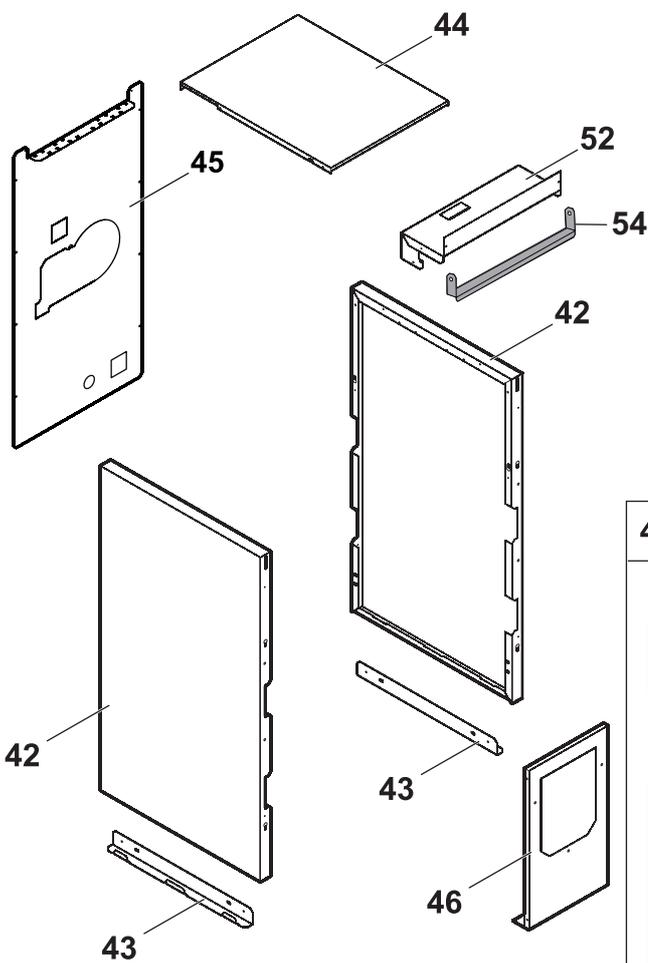
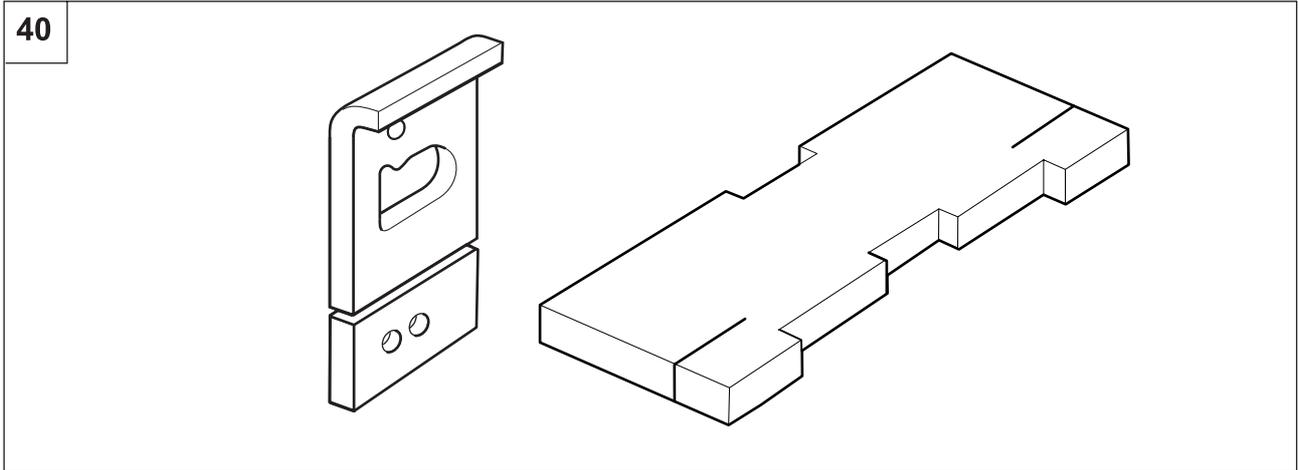
i Pour commander une pièce de rechange, il est indispensable d'indiquer le numéro de code figurant dans la liste, en face du repère de la pièce désirée.

- Voir aussi :
- Notice du tableau de commande
 - Notice du brûleur

Corps de chaudière



Habillage + isolation PU 260 Condens

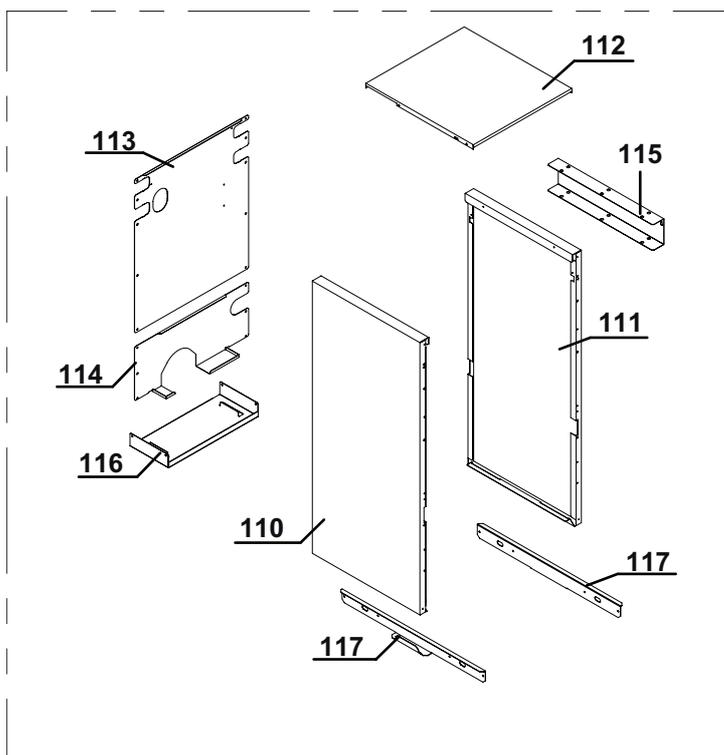


53

	2X		5m		18X
	2X				2X
	2X				2X
	3X				4X
	4X				4X
	18X		2X		4X

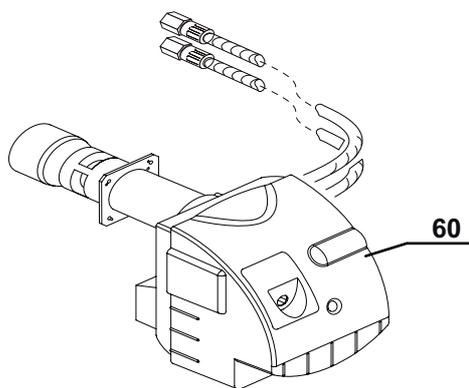
M000449C

Habillage condenseur



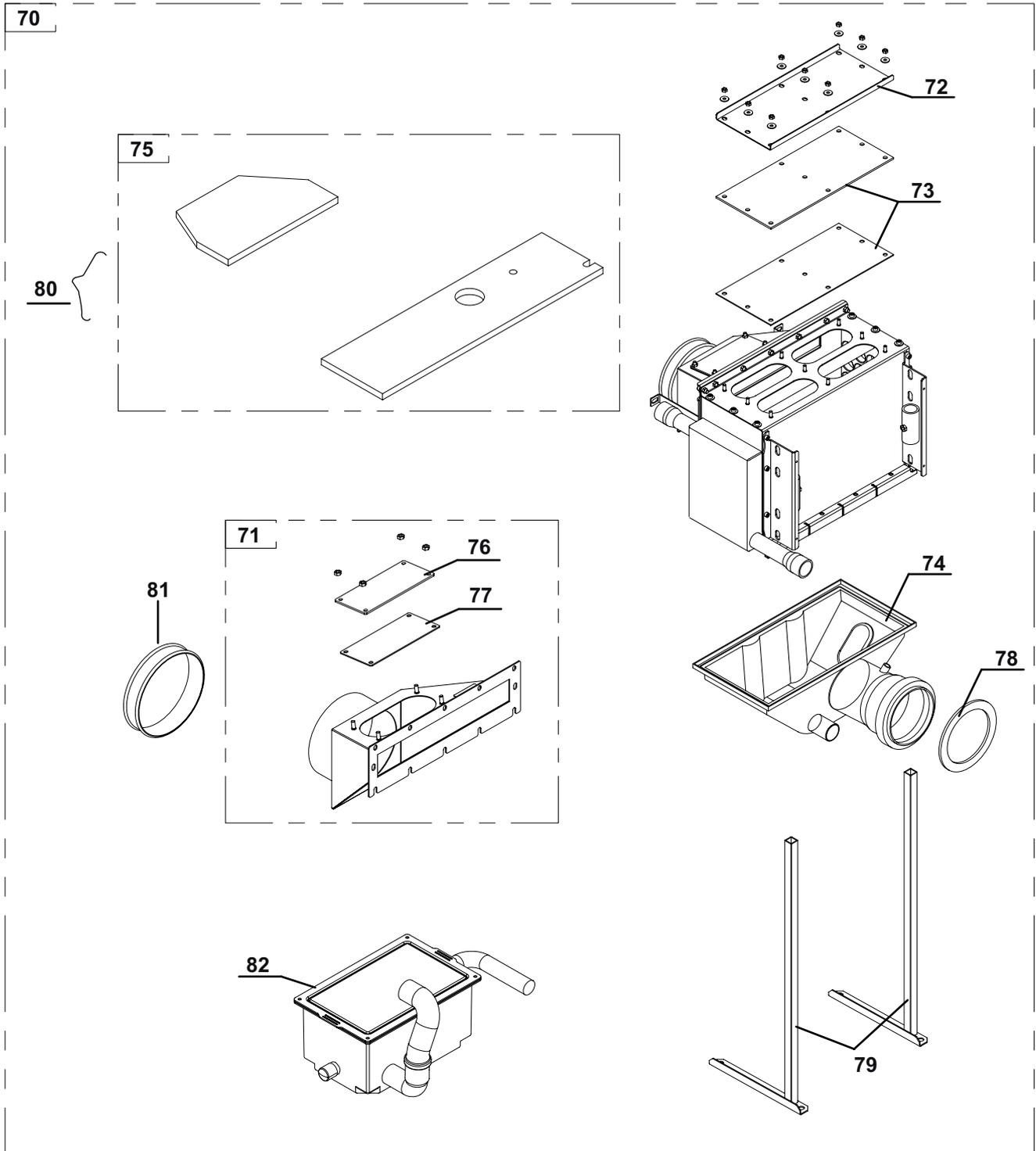
E000052-B

Brûleur



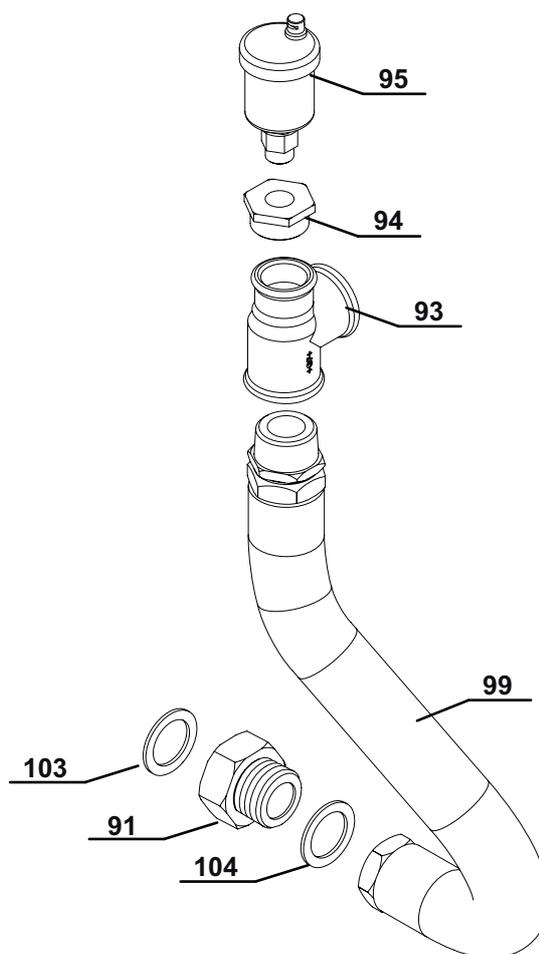
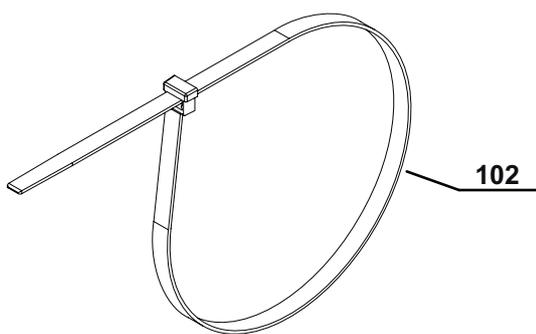
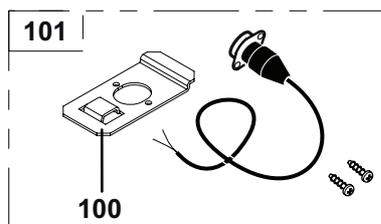
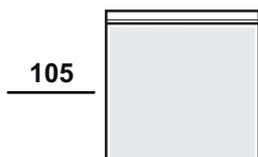
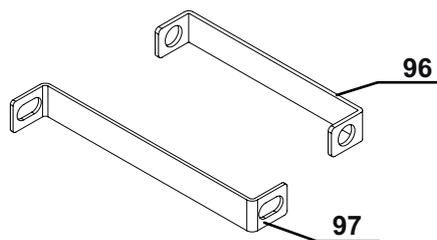
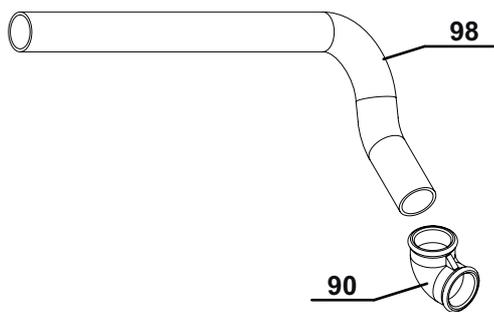
E000051-B

Condenseur + Siphon



E000053-B

Accessoires



E000050-B

Repères	Code	Désignation
Corps de chaudière		
1	180119	Elément arrière - PU 260 Condens
2	200004871	Elément intermédiaire - PU 260 Condens
3	180121	Elément avant - PU 260 Condens
4	180122	Cordon Ø 8 silicone
5	8227-5503	Ensemble tubes + Bouchon
6	8227-5507	Tige d'assemblage 580 mm - M8 - PU 265 Condens
6	180127	Tige d'assemblage 700 mm - M8 - PU 266 Condens
6	180128	Tige d'assemblage 820 mm - M8 - PU 267 Condens
7	602714	Nipple peint
8	180123	Tube départ/retour 1"1/4"1/2 - PU 265 Condens
8	180124	Tube départ/retour 1"1/2"1/2 - PU 266 Condens, PU 267 Condens
9	180130	Buse Ø 150 - PU 265 Condens
10	180132	Trappe de ramonage + Cordon
11	121870	Joint Ø 10.5 - 1 m
12	180133	Porte foyère PU 265 Condens
12	180137	Porte foyère PU 266 Condens, PU 267 Condens
13	701644	Isolation porte foyère complète - PU 265 Condens
13	701645	Isolation porte foyère complète - PU 266 Condens, PU 267 Condens
14	121128	Verre de voyant + Joint
15	700397	Bride regard
16	124811	Bouchon 1/4" NR290
17	180141	Charnière
18	122634	Bouchon 1"1/2
19	600503	Mamelon 1"1/2 - 1/2"
20	601024	Doigt de gant 1/2" longueur 200
21	120166	Ressort pour doigt de gant
22	180125	Tube de vidange 3/4
23	200004701	Accélérateur de convection central
24	200005164	Accélérateur de convection central court - PU 266 Condens, PU 267 Condens
25	200004702	Accélérateur de convection droit
26	200005165	Accélérateur de convection droit court - PU 266 Condens, PU 267 Condens
27	180143	Accélérateur de convection gauche - Longueur 375 mm
28	180150	Rehausse pour corps
29	180331	Pied réglable M_10x35
30	122666	Enduit pour nipple
32	180149	Sachet visserie corps
33	180148	Crochet pour accélérateur de convection
34	126581	Bombe de peinture retouches - gris anthracite
34	9434-5103	Bombe de peinture retouches - Blanc
36	121873	Séparateur de doigt de gant
Isolation		
40	200005491	Isolation complète corps - 5 éléments
40	200005492	Isolation complète corps - 6 éléments
40	200005493	Isolation complète corps - 7 éléments
Habillage		
42	200021921	Panneau latéral - PU 265 Condens
42	200021922	Panneau latéral - PU 266 Condens
42	200021923	Panneau latéral - PU 267 Condens

Repères	Code	Désignation
43	300028071	Traverse latérale inférieure - PU 265 Condens
43	300028072	Traverse latérale inférieure - PU 266 Condens
43	300028073	Traverse latérale inférieure - PU 267 Condens
44	200004587	Chapiteau - PU 265 Condens
44	200004588	Chapiteau - PU 266 Condens
44	200004589	Chapiteau - PU 267 Condens
45	200022006	Panneau arrière complet
46	200004664	Panneau pour porte foyère
47	200004988	Panneau avant complet
48	300006590	Joue droite
49	300006591	Joue gauche
50	200004989	Support tableau
51	182335	Vitre
52	200004689	Traverse avant
53	200004670	Sachet visserie habillage
54	200015043	Support isolation
Brûleur		
60	100019091	Brûleur OEN 265
60	100019092	Brûleur OEN 266
60	100019093	Brûleur OEN 267
Condenseur + Siphon		
70	100018925	Condenseur + Siphon - PU 265 Condens
70	100018926	Condenseur + Siphon - PU 266 Condens, PU 267 Condens
71	300028197	Buse complète - PU 265 Condens
71	300028198	Buse complète - PU 266 Condens, PU 267 Condens
72	300028200	Trappe de visite condenseur - PU 265 Condens
72	300028201	Trappe de visite condenseur - PU 266 Condens, PU 267 Condens
73	300028202	Kit joint pour trappe condenseur - PU 265 Condens
73	300028203	Kit joint pour trappe condenseur - PU 266 Condens, PU 267 Condens
74	300028204	Kit bac de récupération des condensats - PU 265 Condens
74	300028205	Kit bac de récupération des condensats - PU 266 Condens, PU 267 Condens
75	200021297	Isolation - PU 265 Condens
75	200021298	Isolation - PU 266 Condens, PU 267 Condens
76	300022182	Trappe de visite condenseur
77	300028199	Kit joint pour la buse du condenseur
78	300028206	Joint à lèvres
79	300027701	Pieds du condenseur
80	300027704	Attache isolation
81	300027702	Joint buse
82	300027490	Siphon
Accessoires		
90	300027492	Coude N90 1"1/4 - PU 265 Condens
90	300027491	Coude N90 1"1/4 x 1"1/2 - PU 266 Condens, PU 267 Condens
91	300027495	Mamelon mâle/femelle 1"1/4 Ø 26 - PU 265 Condens
91	300027493	Mamelon réduction 1"1/2 x 1"1/4 Ø 26 - PU 266 Condens, PU 267 Condens
93	300027496	Té N130 1"1/4 x 1"1/4 x 1"
94	300027497	Mamelon réduit N241 1" x 3/8"

Repères	Code	Désignation
95	600736	Purgeur d'air automatique 3/8" - 10 bar
96	300027498	Tôle de maintien du condenseur (brute)
97	300027499	Equerre de maintien
98	300027500	Tube de départ
99	300006520	Flexible 1"1/4 - longueur 800 mm
100	200010640	Support pour thermostat de fumées
101	200010335	Circuit électrique + Thermostat de fumées
102	300013577	Collier cranté 550/90
103	122751	Joint vert 38x27x2
104	122410	Joint vert 44x32x2
105	200021735	Visserie condenseur
Habillage condenseur		
110	200021279	Panneau latéral gauche
111	200021277	Panneau latéral droit
112	200021280	Chapiteau
113	200021285	Panneau arrière supérieur
114	300028135	Panneau arrière inférieur
115	200021294	Goulotte
116	300027486	Support siphon
117	300027483	Traverse latérale brute
118	300024570	Brosse de nettoyage

OERTLI THERMIQUE S.A.S.



FR



Direction des Ventes France
Z.I. de Vieux-Thann
2, avenue Josué Heilmann • B.P. 50018
F-68801 Thann Cedex

www.oertli.fr

Assistance Technique PRO

N° Indigo 0 825 825 636
0,15 € TTC / MN

☎ 03 89 37 69 35

✉ assistance.technique@oertli.fr

OERTLI ROHLEDER WÄRMETECHNIK GmbH

DE



Raiffeisenstraße 3
D-71696 MÖGLINGEN

☎ 07141 24 54 0 (Zentrale)

☎ 07141 24 54 40 (Ersatzteilwesen)

☎ 07141 24 54 88

✉ info@oertli.de

www.oertli.de

REMEHA MAMPAEY NV/SA

BE



Koralenhoeve 10
B-2160 WOMMELGEM

☎ +32 (0)3 230 71 06

☎ +32 (0)3 230 11 53

✉ info@remeha-mampaey.be

www.oertli.be

WALTER MEIER (Klima Schweiz) AG WALTER MEIER (Climat Suisse) S.A.

CH



Bahnstrasse 24
CH-8603 SCHWERZENBACH

☎ +41 (0) 44 806 44 24

ServiceLine +41 (0) 800 846 846

☎ +41 (0) 44 806 44 25

✉ ch.klima@waltermeier.com

www.waltermeier.com

Z.I. de la Veyre, St-Légier
CH-1800 VEVEY 1

☎ +41 (0) 21 943 02 22

ServiceLine +41 (0) 800 846 846

☎ +41 (0) 21 943 02 33

✉ ch.climat@waltermeier.com

www.waltermeier.com

© Droits d'auteur

Toutes les informations techniques contenues dans la présente notice ainsi que les dessins et schémas électriques sont notre propriété et ne peuvent être reproduits sans notre autorisation écrite préalable.

Sous réserve de modifications.

18/07/2012



300027751-001-01

OERTLI THERMIQUE S.A.S.

Z.I. de Vieux-Thann
2, avenue Josué Heilmann • B.P. 50018
F-68801 Thann Cedex